

# L'OIT dans l'Histoire

## Les femmes vers la parité

Le visage est souriant; la voix est douce mais ferme. Dans la grande salle des conférences du Palais des Nations, les mille délégués sont tout ouïe. «Toutes les mesures seront prises pour assurer aux femmes le droit au travail comme un droit inaliénable de tout être humain», stipule le texte de la Déclaration solennelle qui vient d'être présenté à la 60<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail. Un tonnerre d'applaudissements saluera son approbation. M<sup>me</sup> T. Diallo, déléguée gouvernementale du Sénégal, qui vient de rendre compte des délibérations de la Commission des travailleuses, a le triomphe modeste. Elle mesure à la fois la valeur du texte adopté et le chemin qui reste à parcourir.

En cette année 1975, proclamée «Année internationale de la femme», s'est également adressée à la Conférence de l'OIT une autre personnalité éminente, M<sup>me</sup> Sipilä, secrétaire générale de la Conférence mondiale, qui se tiendra quelques semaines plus tard à Mexico, sous l'égide des Nations Unies. Des symboles forts, des signes d'une volonté de promouvoir, enfin, l'égalité de chances et de traitement.

Car la réalité est accablante. L'arrivée en masse des femmes sur le marché du travail n'a changé ni les textes de loi ni les mentalités. Un rapport du BIT indique, par exemple, qu'en France les filles ne représentent qu'un cinquième des étudiants des instituts universitaires de technologie. Au Royaume-Uni, on recense 110 apprenties femmes contre 112 000 garçons! Partout, l'écart entre les salaires masculins et féminins est béant. Au BIT même, la politique du personnel n'est pas à la hauteur des intentions affichées.

Pendant la Décennie de la femme, entre les conférences organisées par l'ONU à Mexico (1975) et à Nairobi (1985), le nombre de femmes au travail s'accroîtra de plus de 100 millions. Le Plan d'action adopté par l'OIT en 1975 contribuera, pour sa part, à faire évoluer les politiques et les pratiques nationales. Et ce sera, dix ans plus tard, le vaste rassemblement de Beijing, marqué par un afflux spectaculaire des ONG, qui adoptera une «plate-forme» comprenant, entre autres, la lutte contre la pauvreté féminine et l'élimination de la violence envers les femmes. A ce programme aussi, la contribution de l'OIT sera substantielle.

Et nous voici à la veille d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée «Les femmes en l'an 2000», qui aura lieu du 5 au 9 juin, à New York cette fois. L'OIT s'y présentera forte non seulement de ses normes mises à jour et de ses travaux de recherche, mais aussi de l'accélération décisive imprimée par le nouveau Directeur général à ses activités et à sa politique du personnel en matière de parité hommes-femmes: tous les programmes comportent désormais une composante relative à l'égalité des sexes et, dans le cadre de la réorganisation administrative, plusieurs nouveaux programmes sont dirigés par des femmes. Aux déclarations, aux intentions, aux symboles, ont succédé les actes.

*Michel Fromont*

Le magazine *Travail* est publié cinq fois par an par le Bureau de l'information publique du BIT, à Genève. Aussi publié en allemand, anglais, arabe, chinois, danois, espagnol, finnois, hindi, hongrois, japonais, norvégien, russe, slovaque, suédois et tchèque.

- Rédacteur: Thomas Netter
- Édition allemande: Hans von Rohland
- Édition arabe: Khawla Mattar, Bureau de l'OIT à Beyrouth
- Édition espagnole: Réalisée avec le concours du Bureau de l'OIT à Madrid
- Responsable de la production: Kiran Mehra-Kerpelman

Ce magazine ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues du BIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part du BIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du BIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les textes et les photos du BIT peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. L'envoi d'un justificatif serait apprécié.

Toute correspondance doit être adressée au Bureau de l'information publique du BIT, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

Tél. +41-22/799-7912  
Fax +41-22/799-8577  
<http://www.ilo.org>

Imprimé par:  
SRO-Kundig SA, Genève

ISSN 1020-0002



# SOMMAIRE

## En couverture: Migrations

**Les «laissés-pour-compte» de la mondialisation à la recherche de travail:**  
Mondialisation et flux migratoires ..... 4

**Genève: 277<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT**

**Décisions sur la dimension sociale de la mondialisation et le Myanmar**

– Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ..... 7

– Femmes: En avant-première de Beijing + 5 ..... 8

– Timor oriental: Intervention de Ramos-Horta et stratégie de crise du BIT ..... 10

**Monde: Objectif: travail décent**

Le Directeur général prononce des discours programmes sur la mondialisation à New Delhi, Washington, Bangkok et Durban ..... 12

**Inde: Travail des enfants**

Des enfants indiens abandonnent leurs travaux dangereux pour s'instruire. Entretien avec L. Mishra, secrétaire (ministère du Travail), gouvernement de l'Inde ..... 14

**Amérique latine: la formation, une question de survie**

En Uruguay, travailleurs et employeurs s'unissent pour conserver des emplois et augmenter les profits ..... 16



**Comment un nouveau programme du BIT favorise la création d'emplois et d'entreprises – Encart**

- **Dar es-Salaam:** Balayant les obstacles, des femmes créent leurs propres emplois ..... 18
- **Manille:** Les affaires reprennent grâce à l'amélioration des conditions de travail ..... 20
- **Kosovo:** Remise sur pied du marché de l'emploi grâce au «business» ..... 22

**Les nouvelles en bref ..... 27**

- Médias: Le nouveau journaliste est une femme free-lance, submergée de courrier électronique
- Droits des travailleurs: Deux grandes entreprises allemandes signent un accord sur des normes du travail applicables à l'échelle mondiale
- Nécrologie: Gerd Muhr
- Réassurance sociale: Une équipe BIT-Banque mondiale-Université de Lyon remporte un prix prestigieux
- Le BIT et l'UNV: Année internationale des volontaires
  - Des volontaires participent à la lutte contre le travail des enfants en Inde
- Carte: Pays ayant ratifié la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.



## Rubriques

<b>L'OIT DANS L'HISTOIRE</b> .....	2
<b>PLANÈTE TRAVAIL</b> .....	25
<b>CHAMPS D'ACTION</b> .....	32
<b>COURRIER DES LECTEURS (NOUVEAU)</b> .....	34
<b>DANS LA PRESSE</b> .....	35
<b>MÉDIATHÈQUE</b> .....	38
<b>LE PROGRAMME SEED</b> .....	40

L'Organisation internationale du Travail (OIT), créée en 1919, groupe les gouvernements, les employeurs et les travailleurs de ses 175 États membres dans une action commune pour l'avancement de la protection sociale et l'amélioration des conditions de vie et de travail partout dans le monde. Le Bureau international du Travail (BIT), à Genève, est le secrétariat permanent de l'Organisation.

# Travailleurs sans frontières

*Les «laissés-pour-compte» de la mondialisation grossissent les rangs des migrants*

**Loin de réduire les flux migratoires – en déplaçant des biens plutôt que des personnes – la mondialisation provoquera une intensification de ces flux dans les années à venir. Selon un ouvrage sur les migrations<sup>1</sup>, que vient de publier le Bureau international du Travail (BIT), les mouvements de biens et de capitaux entre pays riches et pauvres ne seront pas suffisamment importants pour compenser la pénurie d’emplois dans les pays pauvres. La déstabilisation des sociétés, causée par les restructurations économiques, poussera davantage de personnes hors de leurs communautés d’origine et les incitera à chercher du travail à l’étranger.**

**G**ENÈVE-L’effectif total de migrants dans le monde dépasse aujourd’hui 120 millions – 75 millions de plus qu’en 1965 – et continue d’augmenter. Tel est l’un des constats qui se dégagent de cette récente étude des effets de la mondialisation sur les migrations internationales.

«Dans un monde de gagnants et de perdants, les perdants ne disparaissent pas comme par enchantement, ils tentent leur chance ailleurs», fait observer l’auteur, Peter Stalker.

De nos jours, c’est essentiellement l’attrait de meilleurs emplois et de meilleurs revenus qui pousse les gens à émigrer:

- D’après les résultats d’une enquête réalisée en 1996 auprès de 496 Mexicains sans papiers aux États-Unis, ceux-ci gagnaient en moyenne 31 dollars par semaine dans le dernier emploi qu’ils avaient occupé au Mexique alors qu’aux États-Unis, ils percevaient 278 dollars par semaine, soit neuf fois plus.

- En 1997, un manoeuvre indonésien gagnait 0,28 dollar par jour dans son pays alors qu’il gagnait 2 dollars ou plus par



jour dans la Malaisie voisine.

- Selon une étude<sup>2</sup> citée par l’auteur, en 1995, le coût horaire de la main-d’œuvre de l’industrie manufacturière était de 0,25 dollar en Inde et en Chine, 0,46 en Thaïlande, 0,60 en Russie, 1,70 en Hongrie et 2,09 en Pologne contre 13,77 au Royaume-Uni, 14,40 en Australie, 16,03 au Canada, 17,20 aux États-Unis, 19,34 en France, 23,66 au Japon et 31,88 en Allemagne.

- La baisse des prix du transport et la rapidité des communications ont changé la nature des migrations internationales, qui sont désormais moins permanentes. Ainsi en 1990, les prix du transport aérien par mile ont baissé de 20% par rapport à leur niveau de 1930. De 1930 à 1996, le coût de 3 minutes de conversation téléphonique entre Londres et New York est tombé de 300 à 1 dollar.

«Ces changements ont rendu moins effrayant et moins angoissant le départ vers des terres inconnues», constate P. Stalker. «Du même coup, les flux migratoires se sont complexifiés et diversifiés.»

## Augmentation de l'offre de main-d'œuvre

L'évolution a été caractérisée par l'augmentation du nombre des pays qui sont des

pays d'émigration, d'immigration – ou les deux à la fois. Une analyse de la structure actuelle des mouvements migratoires dans 152 pays a montré qu'en 20 ans, de 1970 à 1990, le nombre de pays classés comme grands pays d'accueil de travailleurs migrants a augmenté de 39 à 67. Pendant la même

période, le nombre de pays appartenant à la catégorie des pays d'émigration est passé de 29 à 55.

La complexité croissante du phénomène migratoire est soulignée par le fait que, dans le même temps, le nombre de pays fonctionnant à la fois comme pays d'émigration

## MIGRATIONS : UN PHÉNOMÈNE MONDIAL LA SITUATION RÉGION PAR RÉGION

*États-Unis* – Il ressort d'études citées par l'auteur que les emplois occupés par les nouveaux immigrants sont beaucoup plus menacés par la concurrence étrangère que ceux des ressortissants américains. Les immigrants mexicains sont surreprésentés dans des branches telles que l'agriculture et la confection – «qui sont plus que d'autres à la merci des importations». D'ailleurs, «beaucoup des industries qui ont demandé une protection contre la concurrence étrangère sont celles qui emploient un grand nombre d'immigrants». En 1991, le ministère du Travail estimait que «73% des travailleurs employés dans la production agricole sont nés à l'étranger».

*Amérique latine* – La plupart des migrants se déplacent vers le nord pour aller aux États-Unis, mais il y a d'autres mouvements, plus lents, vers l'Argentine, le Brésil et le Mexique. Par exemple, environ 200 000 migrants sans papiers de la Bolivie, du Paraguay et du Pérou vivent et travaillent en Argentine.

*Europe de l'Ouest* – L'Allemagne a constitué un véritable aimant dans les années qui suivirent la chute du Mur de Berlin. De 1988 à 1994, l'immigration nette dans les deux parties de l'Allemagne a représenté en tout 4 millions de personnes, dont 2 millions d'origine allemande en provenance de l'ex-Union soviétique.

*Ex-Union soviétique* – Plus de 9 millions d'anciens citoyens soviétiques se sont déplacés après l'effondrement du régime communiste. Parmi eux, une nombreuse population d'origine russe qui ne se sentait plus la bienvenue dans les «nouvelles» républiques: 2,7 millions ont déménagé en Russie de 1993 à 1996. D'autres sont partis à la recherche de travail. En 1996, il y avait en Russie 350 000 travailleurs étrangers en règle, et on estime à 400 000 le nombre d'étrangers qui vivent clandestinement dans la seule ville de Moscou.

*Golfe Persique* – La hausse du prix du pétrole, survenue en 1973, a déclenché une explosion de la demande de main-d'œuvre, surtout dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. De 1975 à 1990, le nombre d'immigrants dans les sept États membres du Conseil de coopération du Golfe est passé de 1,1 à 5,2 millions pour représenter 68% de la main-d'œuvre. Mais des millions ont dû partir en 1990-91, à cause de la guerre du Golfe. Beaucoup sont retournés depuis. Les États de la région dépendent encore énormément de la main-d'œuvre étrangère: «Au Koweït, en 1996, 176 000 travailleurs seulement sur un total de 1,1 million étaient des citoyens koweïtiens».

*Asie de l'Est et du Sud-Est* – Dans les années quatre-vingt, le Japon, a connu une telle pénurie de main-d'œuvre qu'il a fait venir temporairement de nombreux immigrants, avec des contrats de courte durée. De ce fait, le nombre de résidents étrangers inscrits a fortement augmenté, atteignant 1,36 million en 1995 et approchant 1,1% de la population. Il semble en outre que 300 000 personnes admises dans le pays en qualité de touristes aient outrepassé la durée de validité de leur visa.

*Les pays nouvellement industrialisés tels que Singapour, Hong-kong (Chine), la République de Corée et Taïwan (Chine)* ont tous attiré d'importants effectifs de travailleurs non qualifiés alors même qu'ils s'efforcent de limiter les entrées. Le système de contrôle le plus strict est celui de Singapour, où les employeurs d'immigrés clandestins sont passibles de graves sanctions. «Pourtant, là aussi, il semble que le nombre des travailleurs sans papiers soit en augmentation».

*La génération suivante des pays nouvellement industrialisés, tels que la Thaïlande et la Malaisie, sont à la fois pays d'émigration et pays d'immigration.* En 1997, avant la crise économique, la Thaïlande accueillait 600 000 migrants alors que 372 000 travailleurs thaïlandais étaient répartis dans toute l'Asie. L'Indonésie exporte une main-d'œuvre non qualifiée au Moyen-Orient, en Malaisie et à Singapour mais importe des travailleurs qualifiés, principalement de l'Inde et des Philippines. «On estime à plus de 6,5 millions le nombre de travailleurs étrangers présents au deuxième semestre de 1997, dans les sept pays ou territoires asiatiques suivants: Japon, République de Corée, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Hong-kong (Chine) et Taïwan (Chine)».

*Dans certains pays d'Asie, au Moyen-Orient, à Singapour et à Hong-kong (Chine), la majorité des émigrés sont aujourd'hui des femmes qui travaillent généralement comme domestiques.* Elles représentent 69% des émigrés de Sri Lanka, 65% de ceux de l'Indonésie et 55% de ceux de la Thaïlande.

*Afrique* – Les arrivées d'immigrants clandestins en Afrique du Sud «ont sensiblement augmenté dans la période post-apartheid». Leur nombre exact est un sujet de controverse, les estimations variant entre 3 et 8 millions. La plupart proviennent de pays voisins tels que le Mozambique, le Zimbabwe et le Lesotho.

et pays d'immigration est passé de 4 à 15.

P. Stalker fait observer que les flux migratoires sont sensibles aux pressions politiques et sociales qui apparaissent lorsque des communautés hôtes deviennent réticentes face à l'afflux de nouveaux immigrants. Les gouvernements, qui interviennent très peu en ce qui concerne les flux commerciaux et financiers, «manifestent une beaucoup plus grande détermination lorsqu'il s'agit de personnes». Cela a peu d'effets sur les effectifs globaux de migrants mais influe sur la direction que prennent les flux migratoires. Cela a favorisé l'apparition d'une véritable «industrie» qui aide contre rémunération les migrants à obtenir des visas, à voyager et à trouver des

emplois. Cela a également favorisé l'augmentation du trafic clandestin.

«En 1993, en Europe, 15 à 30% d'immigrants sans papiers auraient fait appel aux services de trafiquants», affirme l'auteur. «Dans le cas des demandes d'asile, le pourcentage est encore plus élevé: 20 à 40%.»

Commercialement parlant, le trafic de migrants est une opération extrêmement lucrative. Faire passer clandestinement une frontière d'Europe de l'Est en voiture ou celle qui sépare le Maroc de l'Espagne en bateau peut valoir 500 dollars, mais un voyage plus compliqué pour un migrant sans papiers allant de Chine aux États-Unis peut coûter jusqu'à 30 000 dollars. L'auteur cite une

étude selon laquelle le trafic de migrants sans papiers représenterait un chiffre d'affaires de 5 à 7 milliards de dollars par an.

«Ces mouvements de travailleurs clandestins ont donné naissance à un immense marché de faux papiers». Bangkok est ainsi devenue un grand centre de fabrication de documents, surtout de passeports coréens et japonais – valant environ 2 000 dollars pièce – utilisés par des émigrants chinois pour se rendre dans d'autres régions du monde.

Certains aident à financer les flux migratoires en offrant des facilités de crédit. Il peut s'agir de prêts à long terme remboursables en plusieurs années. Mais il existe aussi des crédits à court terme. Par exemple, les paysans boliviens qui veulent entrer en Argentine comme touristes doivent montrer aux services de l'immigration qu'ils sont en possession d'un montant équivalent à 1 500 dollars. Cela a donné des idées à des intermédiaires financiers d'un type nouveau, qui pratiquent le taux d'intérêt probablement le plus élevé au monde: des entreprises de transport et autres prêtent l'argent nécessaire aux migrants le temps de passer la frontière, c'est-à-dire plus ou moins une heure – et retiennent pour cela 10%».

## Les niveaux de vie sont déterminants

Comme toujours, les mouvements migratoires sont déterminés par les différences de niveaux de vie. P. Stalker indique par exemple qu'entre les États-Unis et le Mexique, la différence de PIB par habitant est de 6 à 1. Entre l'Allemagne et la Pologne, elle est de 11 à 1.

Autre indicateur, plus parlant, de l'incitation au départ: la différence de salaire pour les métiers auxquels peuvent prétendre les migrants. Ceux-ci varient énormément d'un pays à l'autre bien que, presque partout, les immigrants soient concentrés dans certaines branches d'activité.

«Aux États-Unis, c'est dans le secteur agricole que l'on trouve le plus d'immigrants», indique l'auteur. «En Belgique et aux Pays-Bas, c'est dans l'extraction et le traitement des minerais; au Danemark, en Allemagne, en Australie et au Canada, c'est dans l'industrie manufacturière; en France et au Luxembourg, c'est dans le bâtiment et les travaux publics; au Royaume-Uni, c'est dans les services.»

Lorsque l'échange d'information de part et d'autre des frontières se fait librement et rapidement, comme entre le Mexique et les États-Unis, les travailleurs migrants réagissent promptement à l'évolution du marché de



Keystone

# La 277<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du BIT

BIT/Didier Bregnard

l'emploi. Une étude du Public Policy Institute of California a montré que dans les années quatre-vingt, époque à laquelle la Californie était en plein boom économique, l'emploi a rapidement augmenté et avec lui l'immigration clandestine. En revanche, dans le même État, lors de la crise du début des années quatre-vingt-dix, l'immigration clandestine a diminué.

Le volume des migrations dépend aussi de la situation du pays d'origine. Ainsi, lorsque l'économie mexicaine est en crise, davantage de travailleurs émigrent. Une étude a montré qu'à une baisse de 10% des salaires réels au Mexique correspond une augmentation de 8% des arrestations d'immigrés clandestins à la frontière.

La nouveauté réside dans l'ampleur du phénomène.

L'auteur du livre rappelle que dans le passé, le monde a connu des migrations d'une beaucoup plus vaste ampleur et cite deux exemples: la traite des esclaves et l'émigration vers le Nouveau Monde et l'Australie.

C'est la traite des esclaves qui a provoqué les déplacements de population les plus brutaux. Environ 15 millions d'esclaves ont été transférés d'Afrique vers les Amériques avant 1850, et pendant le siècle qui a suivi l'abolition de l'esclavage, plus de 30 millions de personnes ont été déplacées pour effectuer des travaux forcés.

Des millions d'autres se sont déplacées volontairement. De 1846 à 1939, 59 millions de personnes ont quitté l'Europe, généralement pour se rendre dans les Amériques mais aussi en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud.

Alors que certains s'inquiètent aujourd'hui de ce qu'ils perçoivent comme une expansion récente des migrations internationales, il convient de rappeler que les mouvements les plus importants se sont produits de 1815 à 1915, année durant laquelle sont arrivés aux États-Unis 1,2 million d'immigrants, soit 1,2% de la population américaine de l'époque. En 1996, les États-Unis ont reçu 996 000 immigrants, soit à peine 0,35% de la population. □

<sup>1</sup> Workers without frontiers – The impact of globalization on international migration, Peter Stalker, BIT, Genève, et Lynne Rienner Publishers, 2000. ISBN 92-2-110854-6. Pour passer commande en Suisse, s'adresser au Service des publications du BIT, 4, route des Morillons, 1211 Genève 22. Pour passer commande aux États-Unis, s'adresser à Lynne Rienner Publishers, 1800 30<sup>th</sup> Street, Suite 314, Boulder, CO 80301-1026, tél. 303/444 6684, fax 303/444 0824, sur le Web: [www.rienner.com](http://www.rienner.com).

<sup>2</sup> Morgane Stanley and Co. Inc., 1996.

**G**ENÈVE – Durant sa 277<sup>e</sup> session, le Conseil d'administration<sup>1</sup> du BIT a examiné toute une série de questions.

Il a notamment décidé d'élargir l'examen de la dimension sociale de la mondialisation et de redoubler d'efforts pour obtenir l'abolition du travail forcé au Myanmar. En outre, il a procédé au premier examen du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, adoptée en 1998. Cette 277<sup>e</sup> session était présidée par M. Jean-Jacques Elmi-ger (Suisse).

Au point «Divers» :

Un colloque spécial sur l'accès des femmes à un travail décent a mis en évidence le défi que pose l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe dans le monde du travail et a permis de préparer la participation de l'OIT à la Conférence que les Nations Unies tiendront prochainement sur le thème «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle». (Voir l'article «Les femmes en l'an 2000», page 8.)

Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité d'intensifier la coopération technique en faveur des travailleurs des territoires arabes occupés. Dans ce contexte, il a approuvé le rapport d'une mission multidisciplinaire du BIT sur 19 projets destinés à renforcer la capacité des petites et très petites entreprises à créer des emplois et des revenus en Cisjordanie et à Gaza.

Le Comité de la liberté syndicale a abouti à des conclusions intérimaires à propos de plaintes concernant l'Australie, le Bangladesh, la Bulgarie, le Ca-

nada, la République de Corée, Cuba et le Zimbabwe. En outre, il a écouté un exposé de Ramos Horta, prix Nobel de la paix. (Voir «Timor oriental», page 10.)

Résumé des travaux du Conseil d'administration :

## Groupe de travail sur la mondialisation

Pour refléter l'élargissement de son mandat, ce groupe de travail a changé de nom et s'appelle désormais «Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation». Le groupe de travail, qui se compose de tous les membres du Conseil d'administration du BIT, s'est engagé à multiplier les contacts et à coopérer davantage avec d'autres institutions multilatérales. Le Conseil d'administration a approuvé des propositions visant à renforcer la capacité de recherche du Bureau sur ces questions, en particulier en faisant appel au tout nouveau Groupe des politiques internationales.

## Premier examen des rapports annuels soumis en vertu de la Déclaration de l'OIT

Au cours de cette session du Conseil d'administration a eu lieu le premier examen des rapports annuels présentés par les gouvernements qui n'ont pas encore ratifié toutes les conventions de l'OIT relatives aux droits fondamentaux. Réunis en comité plénier pour permettre aux

pays qui ne sont pas membres du Conseil d'administration de présenter eux-mêmes leur situation, les orateurs ont réaffirmé leur attachement à la Déclaration et à son suivi. Beaucoup ont souligné qu'il faudrait obtenir davantage de réponses de la part des gouvernements et que les organisations d'employeurs et de travailleurs pourraient jouer à cet égard un rôle constructif. En résumant la discussion sur ce point, le Président a fait observer qu'une assistance technique s'avérait nécessaire, d'une part, pour aider les gouvernements à s'acquitter des obligations contractées au titre de la Déclaration et, d'autre part, pour créer des conditions favorables à la ratification et à la mise en application des conventions en question.

## Myanmar

Mesure sans précédent en quatre-vingts ans d'histoire de l'OIT, le Conseil d'administration a prévu d'organiser, lors de la Conférence de juin 2000, un débat à

l'issue duquel les 174 autres États membres de l'Organisation pourraient être invités à reconsidérer leurs relations avec le gouvernement du Myanmar (Birmanie) pour garantir que celui-ci ne profite pas de ces relations pour perpétuer ou développer le régime de travail forcé ou obligatoire qu'il impose aux citoyens de ce pays.

Invoquant pour la première fois l'article 33 de la Constitution<sup>2</sup> de l'OIT, il a recommandé que la Conférence internationale du Travail, qui se réunira à Genève en juin de cette année, prenne «telle mesure qui lui paraîtra opportune pour assurer l'exécution» par le Myanmar des recommandations de la Commission d'enquête de 1998.

Celle-ci avait conclu que «l'obligation» de supprimer l'emploi du travail forcé ou obligatoire est violée au Myanmar dans la législation nationale «ainsi que dans la pratique, de façon généralisée et systématique, avec un mépris total de la dignité humaine, de la sécurité, de la santé et des besoins essentiels du peuple du Myanmar». Un rapport du Directeur

général du BIT, établi sur la base d'une information actualisée de la situation du pays, conclut que l'arrêté promulgué par le gouvernement du Myanmar le 14 mai 1999 n'exclut pas le travail forcé imposé en violation de la convention et que, «dans la pratique, le travail forcé ou obligatoire continue d'être imposé sur une large échelle». □

Source : BIT/00/10

<sup>1</sup> Le Conseil d'administration, qui se compose de 28 membres gouvernementaux, 14 membres employeurs et 14 membres travailleurs, se réunit trois fois par an. Sorte de conseil exécutif de l'OIT, il prend les décisions relatives à la mise en œuvre des politiques et programmes de l'Organisation. Parmi les sièges détenus par les gouvernements, dix sont occupés en permanence par les principaux pays industrialisés. Les sièges restants sont occupés sur une base tournante, compte tenu de la répartition géographique, par des représentants élus des gouvernements, des travailleurs et des employeurs, dont le mandat est de trois ans.

<sup>2</sup> L'article 33 n'est utilisé que dans le cas où un pays ne donne pas effet aux recommandations d'une commission d'enquête de l'OIT, procédure elle-même réservée aux cas de violations graves et persistantes des normes internationales du travail.

## C.A. 277 – «Les femmes en l'an 2000» : Avant-première

# A l'approche de Beijing + 5, l'OIT évalue les progrès accomplis

**P**our préparer la participation de l'OIT à la Conférence des Nations Unies «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle», un colloque organisé pendant la réunion du Conseil d'administration, sur le thème «Un travail décent pour les femmes», a mis en évidence le difficile pari que représente l'élimination de la discrimination entre les sexes dans le monde du travail.

Ont participé à ce colloque des représentants de gouvernements, d'organisations de travailleurs et d'employeurs ainsi que d'ONG. Au nombre des thèmes évoqués, on citera la question des stratégies fondées sur les droits et des stratégies fondées sur le développement ; les progrès et les retards dans le domaine de l'accès des hommes et des femmes à un travail décent ; la promotion des droits des travailleurs ; la pauvreté, l'emploi et la protection sociale sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes ; la formation à la gestion et l'esprit d'entre-

prise chez les femmes; la distinction homme-femme dans les situations de crise et la reconstruction.

*Ici les orateurs principaux définissent les obstacles à l'égalité entre les sexes et formulent des propositions pour l'avenir. Dans une interview à Travail, Bina Agarwal, professeur d'économie, évalue ce qui reste à faire.*

### Juan Somavia, Directeur général du BIT :

«Lorsque nous soutenons que l'égalité entre les hommes et les femmes est non seulement une question de droits et de justice sociale mais aussi une question de rentabilité économique, nous accomplissons un pas de plus vers la mondialisation du progrès social» a déclaré le Directeur général. «En affirmant la nécessité d'un travail décent pour tous, nous plaçons l'égalité hommes-femmes et les questions de développement au centre du programme de l'OIT». M. Somavia a ensuite fait observer que, pour l'avenir, des progrès décisifs devraient

être accomplis sur plusieurs fronts tels que ceux de la lutte contre la pauvreté et l'aggravation des inégalités. En effet, la richesse est encore majoritairement entre les mains des hommes alors que les femmes sont majoritairement victimes de la pauvreté. La présence accrue des femmes dans le monde du travail est peut-être le facteur le plus déterminant de la politique sociale à mettre en œuvre au cours du siècle que nous entamons. Il faudra inventer des régimes de protection pour venir en aide aux femmes et aux hommes qui ont des emplois précaires. «Notre stratégie du travail décent offre aux femmes un moyen de sortir de la pauvreté parce qu'elle se fonde sur les principes de l'égalité et de l'équité au travail et à la maison», a-t-il souligné.



BIT/Didier Breghard

**Angela King, conseillère spéciale du se-**

## Entretien avec Bina Agarwal\*



BIT/Didier Bregnard

**Travail : Comment définiriez-vous le travail décent en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes et quel est selon vous le rôle de l'OIT dans ce contexte ?**

**Bina Agarwal :** Il me semble qu'au premier degré, la notion de travail décent est très

simple : il s'agit de procurer des moyens de subsistance sûrs et durables aux hommes et aux femmes. Mais elle recouvre aussi l'idée de susciter un sentiment de dignité et d'estime de soi. Pour moi, le travail décent est donc quelque chose de bien précis, mais aussi un processus d'évolution vers davantage d'égalité, vers la prise en main de son propre destin et vers une plus grande participation à la prise de décisions au sein de la collectivité et dans le pays. Cela devrait être un point de départ. Dans la quête d'un travail décent, une composante essentielle a été négligée : c'est l'égalité des droits patrimoniaux, l'égalité devant la propriété. Et pour beaucoup de femmes asiatiques, africaines et latino-américaines, cela signifie propriété des biens de production et de la terre en particulier.

**Travail : Quels autres éléments sont nécessaires pour garantir un travail décent aux femmes ?**

**Bina Agarwal :** Le partage des tâches ménagères, de l'éducation des enfants et de la prise en charge des personnes âgées. Nous savons que les femmes portent un double fardeau, donc même s'il n'y a pas de discrimination au travail, nous devons bien admettre qu'en l'absence d'un partage des tâches ménagères, de l'éducation des enfants et de la prise en charge des personnes âgées, quelles que soient les lois appliquées sur le lieu de travail, les femmes sont désavantagées au départ. Et je pense que cette question relève de la compétence des pouvoirs publics, des employeurs et des collectivités et qu'elle ne peut être réglée par chaque famille isolément. Nous devons imaginer des solutions pour que les collectivités s'occupent des enfants et des personnes âgées et que le fardeau ne retombe pas uniquement sur les familles. Il y a là encore beaucoup à faire.

Par tradition, nous (l'Inde et d'autres pays en développement) avons le sens de la communauté ; les gens vivent ensemble et en cas de crise, dans les villages et même dans les petites villes, les femmes forment un réseau grâce auquel les familles peuvent survivre et surmonter les problèmes qui se posent. Mais beaucoup de ces réseaux sont en train de se démanteler avec la disparition de la famille élargie au profit de la famille nucléaire, les migrations, etc. Or cette évolution est inéluctable. Il nous faut donc concevoir des manières de

reconstituer les structures de soutien communautaire en les rendant plus formelles.

Ces deux éléments, qui sont à mon sens essentiels pour l'égalité entre les sexes, sont souvent mis de côté.

**Travail : Que peut faire l'OIT dans ce contexte ?**

**Bina Agarwal :** Pour que l'on comprenne mieux ce qu'il faut pour promouvoir le travail décent, l'OIT et d'autres organismes internationaux devraient travailler ensemble. Beaucoup d'organismes internationaux se sont intéressés de près à la question de la propriété foncière. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par exemple, s'est intéressée aux réformes agraires. Il ne s'agirait pas de voir ce que l'une ou l'autre organisation internationale peut faire mais dans quelle mesure elle peut collaborer avec d'autres institutions pour élargir la notion de travail décent et la perception de l'égalité hommes-femmes. Ne considérons plus le secteur informel comme un tout indivisible et admettons le fait qu'énormément de femmes dépendent encore de l'agriculture. Nous ne parlons pas seulement des microentreprises ni d'entreprises urbaines. Il faut aller beaucoup plus loin.

Je pense aussi que répéter sans cesse un slogan tel que «Il faut favoriser l'accès des femmes aux ressources productives» gomme bien des aspects de la question. Il devient une phrase parmi d'autres alors qu'en réalité elle est fondamentale. Et de quelles ressources parlons-nous ? Bien sûr, il ne s'agit pas que du crédit. Mais on en est souvent resté là. Il doit s'agir de la répartition centrale des biens et des ressources ; de la terre mais aussi d'actions d'entreprises et d'actifs financiers au sens large. C'est sur cette question que nous devons nous concentrer.

**Travail : Quelle est votre position au sujet du congé de maternité ?**

**Bina Agarwal :** Pour les organisations, l'égalité se limite au congé parental, aux congés de paternité et de maternité. Mais ce n'est pas tout. Encore faut-il, en effet, que la notion de congé existe. Or, nous travaillons dans un contexte complètement informel dans lequel il n'y a même pas d'employeur à proprement parler puisque le travail est exécuté dans la ferme familiale. Mais ce sont des travailleurs, et comment ! Ils peuvent revendiquer la ressource sur laquelle ils travaillent, c'est-à-dire la terre ou le bien. Cela est très important.

\* Professeur d'économie, Institute of Economic Growth (Université de Delhi). Elle était l'une des oratrices invitées au colloque du BIT. Elle est l'auteur de nombreux écrits et notamment d'un article sur la mécanisation de l'agriculture et l'utilisation de la main-d'œuvre, paru dans le volume 120 (1981), n° 1, de la Revue internationale du Travail. Elle fait partie du Conseil scientifique de la Revue.

*créateur général de l'Organisation des Nations Unies pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme :*

«... Il est évident que l'inégalité hommes-femmes compromet encore beaucoup trop souvent les perspectives économiques des

femmes et les empêche d'accéder à l'auto-économie», a affirmé M<sup>me</sup> King dans l'allocation qu'elle a prononcée lors du colloque. «Presque partout dans le monde, les femmes sont exclues des décisions concernant les questions d'argent, de crédit, de propriété, de technologie, d'éducation et d'in-

formation. Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses à travailler et, d'ailleurs, la féminisation de la main-d'œuvre est un phénomène attesté.» Elle a dit que les statistiques confirmaient le fait que les femmes étaient les principales victimes de la pauvreté. Dans les zones rurales, où vit la



majorité des populations pauvres du globe, les femmes assument jusqu'à 70 à 80% des travaux agricoles. Dans le monde entier, elles travaillent durement pour gagner des salaires de misère. «Ce que nous devons faire a-t-elle déclaré, c'est faire en sorte que ces extraordinaires efforts portent leurs fruits. Cela signifie, pour reprendre les termes de l'OIT, que nous devons donner aux femmes des emplois productifs dans lesquels leurs droits soient protégés.»

*Bina Agarwal, professeur d'économie à l'Université de Delhi :*

«Le droit de propriété n'est pas seulement un droit inscrit dans la loi, il suppose aussi des droits réels dans la pratique», déclare M<sup>me</sup> Agarwal, qui collabore depuis longtemps avec le BIT puisque son premier article, sur les femmes et l'évolution des

techniques, remonte à 1981. (*Voir la note au bas de l'encadré.*) Elle a articulé son exposé sur deux aspects de l'inégalité entre les sexes, qui touchent des millions de travailleuses mais qui, selon elle, ne sont pas suffisamment pris en considération : premièrement, la discrimination dans l'accès à la propriété et aux biens de production et deuxièmement, la disparité dans les représentations et normes sociales. M<sup>me</sup> Agarwal considère que la discrimination concernant la propriété est la forme la plus persistante d'inégalité économique entre les hommes et les femmes et que ses répercussions se font sentir sur le statut de celles-ci à la fois en tant que travailleuses et en tant qu'actrices de la vie sociale et politique. Quant aux représentations et aux normes sociales, bien qu'elles soient difficiles à quantifier, elles sont présentes dans presque toutes les sphères d'activité. Elles influent sur la perfor-

mance économique des femmes dans pratiquement tous les domaines, qu'il s'agisse des droits de propriété, de l'emploi ou de la répartition des tâches domestiques. Sur le marché du travail, le sexe, tout comme la race, détermine l'idée que l'on se fait des compétences de quelqu'un, ce qui peut engendrer une discrimination dans l'embauche et la rémunération. La contribution des femmes est souvent sous-estimée parce que celles-ci fournissent généralement un travail non rémunéré à la maison, qui est moins visible – tant physiquement que sur le plan financier – que le travail salarié exécuté en dehors de la maison. Les hommes sont considérés comme les soutiens de famille et les femmes au mieux comme des auxiliaires. (*Voir l'interview dans l'encadré page 9.*) □

## C.A. 277 – Le Timor oriental après la crise

# Stratégie de crise du BIT pour le Timor oriental



BIT/Didier Bregnard

**G**ÈNÈVE – Lorsqu'ils ont voté sur le futur statut du Timor oriental dans le cadre du référendum supervisé par les Nations Unies, près de 80% des électeurs ayant le droit de vote se sont prononcés pour l'indépendance. Aujourd'hui, plus de 80% de la population en âge de travailler sont au chômage.

Dans la vague de violence qui a suivi l'annonce des résultats du référendum du 4 septembre 1999, plus de 75% de la population ont été déplacés et plus de 70% des habitations, édifices publics et équipement collectifs ont été détruits.

Le chômage vient aggraver l'agitation sociale. Les gens n'ont presque plus d'économies personnelles – lorsqu'ils en avaient. Qui plus est, l'exode des cadres et techniciens indonésiens a fortement amoindri la capacité de gestion des services administratifs et notamment des écoles, établissements de formation et bureaux de placement.

«La population est tellement appauvrie qu'elle pourrait bien être obligée de consommer ses dernières ressources», peut-on lire dans un document de travail au sujet, entre autres biens rares, des semences nécessaires pour les plantations de la saison prochaine.

Face à ce désastre, le Bureau international du Travail (BIT) a préparé un plan global de reconstruction, d'emploi et de formation professionnelle pour le Timor oriental. Ce programme d'assistance a été présenté au Conseil d'administration réuni

à honorer leurs engagements et à ne pas décevoir les attentes de la population, il a souligné que les projets présentés par le BIT étaient extrêmement importants et devraient démarrer immédiatement en liaison avec d'autres programmes humanitaires.

### Le programme d'assistance

L'assistance prévue consistera en la création d'emplois dans le cadre de projets de reconstruction à forte intensité de main-d'œuvre, la remise en état des équipements collectifs, la promotion des petites et très petites entreprises avec la mise en place d'un système de financement de proximité, la remise en état et le renforcement de l'infrastructure de formation professionnelle ainsi que l'ouverture de bureaux de recrutement et de placement. Des mesures complémentaires concernant l'administration et la législation du travail ainsi que les relations professionnelles sont également prévues.

Le coût total du programme, dont l'exécution s'échelonne sur trois ans, est estimé à 22,7 millions de dollars. La proposition du BIT ajoute une dimension sociale à l'aide économique que les institutions financières internationales sont en train de mettre sur pied.

Dans une première phase, dont les effets doivent se faire sentir rapidement, 2000 chômeurs sans qualifications obtiendront un emploi de courte durée et une formation sur le tas dans le cadre de projets

- la création d'agences locales de développement économique au niveau des districts pour orienter le microcrédit vers les petites et très petites entreprises;
- l'ouverture de bureaux de recrutement et de placement à Dili et dans d'autres villes;
- la remise sur pied de l'École technique de Becora, à Dili, et la création d'institutions de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire.

### Une aide attendue d'urgence

Ce projet d'assistance a été préparé par le Programme focal du BIT sur la réponse aux crises et aux problèmes de reconstruction, mis en place en octobre 1999 afin de renforcer la capacité de préparation et d'intervention du Bureau en cas de crise. Le programme est censé aider les pays qui sortent d'une crise à surmonter le problème du chômage et autres difficultés d'ordre social ou économique et, ce faisant, faciliter la réintégration et la réconciliation au sein des populations concernées.

D'après la directrice du programme, Eugenia Date-Bah, «L'OIT n'étant pas un organisme donateur, la rapidité et l'efficacité de la réaction du programme dépendront du soutien des donateurs et de la reconnaissance de la relation fondamentale qui existe entre les objectifs de l'aide humanitaire, d'une part, et le

## Ramos-Horta : Pas de paix ni de stabilité sans emplois...

en la présence de José Ramos-Horta, dirigeant politique du Timor oriental et colauréat du prix Nobel de la paix en 1996.

M. Ramos-Horta était venu partager sa connaissance du terrain avec le Comité de l'emploi et de la politique sociale. Il a dit que les conditions étaient actuellement favorables parce que la paix et la sécurité avaient été consolidées. Mais il a averti que la paix et la stabilité ne dureraient pas sans la création d'emplois. Invitant instamment les pays donateurs

de reconstruction définis comme prioritaires par les communautés, qui seront réalisés sur tout le territoire.

Ce programme qui sera exécuté par le Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, en coopération avec l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, comprend notamment: une aide pour la remise en état des équipements collectifs et des services publics essentiels;

- une formation et un appui aux microentreprises (8000 bénéficiaires);

redressement et le développement socio-économique, d'autre part.»

Au cours de l'année écoulée, l'OIT a participé aux efforts d'assistance de la communauté internationale à la suite des catastrophes naturelles ou des conflits qui ont eu pour cadre le Kosovo, la République démocratique du Congo, les Philippines, la Sierra Leone, la Turquie et l'Inde (Orissa). □

# Objectif: travail décent

*Le Directeur général prononce des discours programmes à New Delhi, Washington, Bangkok et Durban – Extraits*

**GENÈVE – Juan Somavia, Directeur général du BIT, a présenté la notion de travail décent dans l'économie mondiale, à l'occasion de quatre grandes réunions internationales, qui ont eu lieu en ce début d'année à New Delhi, Washington, Bangkok et Durban. On trouvera ci-dessous des extraits de ces exposés (les textes intégraux en anglais figurent sur le site Internet du BIT, à l'adresse : [www.ilo.org](http://www.ilo.org) sous la rubrique).**

**«Le travail décent dans l'économie mondiale», allocution prononcée devant des parlementaires, des représentants des travailleurs et des employeurs et des universitaires indiens, New Delhi, 18 février 2000**

«La concurrence internationale entraîne souvent des pertes d'emplois alors même que les mécanismes compensatoires, censés créer d'autres emplois, sont généralement plus faibles et plus lents que prévu. Dans les pays qui n'ont pas de bons régimes de protection sociale – et ils sont nombreux – la souffrance sociale est particulièrement aiguë. L'ajustement structurel à l'échelle mondiale fait des perdants et des gagnants et cette dynamique engendre des réactions que certains perçoivent comme protectionnistes. Nous ne pouvons ignorer ces menaces. Que devons-nous faire ?

»C'est une question complexe et délicate sur laquelle les opinions sont divergentes. Nous avons pu le constater à Seattle, lors de la Conférence ministérielle de l'OMC. Ces controverses sont tellement tranchées et provoquent des réactions si intenses



BIT/Gurmeet Singh

qu'elles ont tendance à éclipser ce qui est réalisé sur le terrain. L'inquiétude que suscite dans certains milieux le débat sur les conditions de travail et le développement du commerce international est réelle et ne s'effacera pas d'un coup de baguette magique.

»Mais je regrette que ce débat ait imprimé dans l'opinion publique l'idée que l'action de l'OIT se limitait à la question des normes du travail et des échanges internationaux. En réalité, le programme d'action de l'OIT est bien plus vaste. Comme je l'ai indiqué, il a pour objectif le travail décent et englobe la promotion des droits fondamentaux de l'homme au travail.»

\* \* \*

**«Le travail décent pour tous dans une économie mondiale», exposé présenté au personnel de la Banque mondiale, Washington, 2 mars 2000**

«La réduction des inégalités, l'amélioration de la sécurité socio-économique, la consolidation des droits fondamentaux et de la démocratie dans la gestion des affaires publiques et l'édification d'institutions fortes sont nécessaires pour le bon fonctionnement des marchés. Ces actions sont toutes complémentaires. C'est pourquoi sur le plan des résultats, le tout vaut mieux que la somme des éléments qui le composent. Qui plus est, une approche intégrée introduira davantage de cohérence dans l'action. Cela réduira le risque de voir les mesures prises dans un secteur donné compromettre – au lieu de la compléter – la réalisation des objectifs d'un autre secteur.

»La notion de «travail décent» chère à l'OIT peut contribuer à une telle intégration de la démarche, en couvrant une importante partie stratégique de l'action globale en faveur du développement. Elle peut s'associer utilement au programme global

de développement que la Banque est en train de mettre sur pied. Elle se prête bien à cela parce qu'elle englobe une multiplicité de variables dont il faut de tenir compte dans une approche intégrée du développement.

»Nous avons tous beaucoup à apporter pour dépasser les limites de l'analyse sectorielle face à des problèmes qui sont manifestement interdépendants. Mais nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Nous devons nous ensemble veiller à améliorer la performance de notre système multilatéral souvent hétérogène. C'est un grand défi institutionnel. C'est aussi un défi intellectuel. Combien parmi nous connaissent à fond les interconnexions qui existent entre les domaines de la finance, du commerce international, de la technologie, de l'environnement, des sexes, spécificités, de l'éducation, de la santé, de l'emploi et des droits de l'homme ? Très peu.

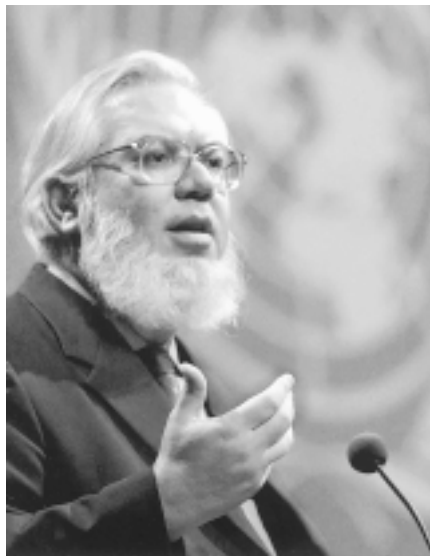
»Pour avancer, nous devons à mon sens commencer par analyser ensemble l'impact de tous ces domaines d'action et d'autres, sur les gens. Il nous faudra de solides appuis techniques pour élaborer des indicateurs axés sur l'homme – beaucoup plus de données ventilées et un changement radical de conception dans la manière dont nous interprétons et utilisons les statistiques. C'est en nous attelant concrètement à la tâche que nous apprendrons comment élaborer des solutions plus intégrées. Je pense que la Banque et l'OIT, avec leurs missions, leurs perspectives et leurs compétences différentes, pourraient montrer l'exemple en recherchant le moyen d'intégrer les différents aspects de l'action à mener pour atténuer la pauvreté et œuvrer en faveur du travail décent.»

\* \* \*

### **Dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Bangkok, 15 février 2000**

«C'est le Sommet social de Copenhague, en 1995, qui a pour la première fois défini clairement le fondement social de l'économie mondiale. Il a recensé sept conventions de l'OIT qui portent sur les droits fondamentaux dans quatre domaines – liberté syndicale, travail forcé, discrimination et travail des enfants – et les a élevées au rang de véritables instruments de la politique à mener.

»Ce faisant, il a fait de la réalisation de ce fondement social l'objectif commun de la communauté mondiale. A la suite de



Keystone

### **A la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Bangkok**

quoi l'OIT a adopté en 1998 sa Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, dans le même but.

»La Déclaration de l'OIT est un instrument de développement basé sur la promotion et le partenariat pour la réalisation de ces droits dans tous les pays, qu'ils aient ou non ratifié les conventions correspondantes. Un suivi régulier est prévu et il est clairement stipulé que la Déclaration ne peut être utilisée à des fins protectionnistes. Il est important de noter que ses bénéficiaires potentiels ne sont pas seulement les travailleurs du secteur structuré.

»La liberté d'association est aussi une condition incontournable pour que les pauvres et les exclus puissent faire entendre leur voix en créant des organisations représentatives qui défendent leurs intérêts.

»L'OIT fait beaucoup pour appliquer ces principes de base. Elle coopère avec les pays pour propager les bonnes pratiques et avec les entreprises pour rendre les mesures sociales plus productives. L'élimination du travail des enfants, à commencer par ses pires formes, constitue aussi un élément important de l'action en faveur du développement. Le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants montre comment les interventions destinées à mettre fin au travail des enfants sont souvent le plus efficaces lorsqu'elles s'inscrivent dans un programme global de développement qui augmente les possibilités de revenu des parents, favorise les méthodes de production qui ne font pas appel aux enfants et offrent un meilleur accès à l'instruction et à la formation.

»Une campagne mondiale en faveur de l'élimination de pires formes de travail des enfants est en cours à la suite de l'adoption de la nouvelle convention de l'OIT sur ce sujet. Les projets de ce type constituent des étapes concrètes vers la réalisation du fondement social de l'économie mondiale.»

\* \* \*

### **17<sup>e</sup> Congrès mondial de la CISL, Durban, Afrique du Sud, 4 avril 2000**

«La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui ne survivra pas si elle ne profite pas à plus de monde. Elle n'a pas encore réussi le test de la légitimité sociale. Des milliards d'individus en sont exclus. Nous ne pouvons continuer à déréglementer toujours plus les économies nationales au profit d'une vaste économie mondiale et non réglementée.

»On entend beaucoup dire que la mondialisation ne peut être changée et qu'elle est inévitable. Je pense que cela est vrai pour certains de ses aspects – la révolution de la technologie de l'information n'en est qu'à ses débuts et ne s'arrêtera pas de si tôt. Mais il faut dénoncer comme un mensonge l'idée qu'il n'y a rien d'autre à faire que de s'accommoder de la mondialisation. Cela est absolument faux. La forme qu'a prise la mondialisation est aussi le résultat de politiques qui peuvent être changées. Si le modèle actuel de la mondialisation ne change pas, il disparaîtra.

»Notre tâche commune consiste à modeler la façon dont les choses évoluent pour que le pouvoir et le potentiel du marché mondial, de l'économie de la connaissance et de la société des réseaux se fassent sentir dans toutes les nations, tous les villages et tous les ménages.

»À l'OIT, nous sommes convaincus que la mondialisation ne durera que si elle permet d'offrir un travail décent à tous. C'est mon épreuve de vérité pour la mondialisation. Si elle peut être mise au service de l'être humain, alors elle sera valable.

»Nous avons ouvert la voie en faisant accepter le travail décent comme objectif. Ce n'est pas une notion intellectuelle, c'est seulement une idée, un concept qui correspond à l'aspiration la plus profonde de tout être humain, quelle que soit la société dans laquelle il vit et que celle-ci soit développée ou en développement. C'est la manière dont les hommes et les femmes ordinaires expriment leurs besoins et jugent dans une large mesure la qualité de leur existence.» □

## Travail des enfants: Nouvelles de l'Inde

# Des enfants indiens abandonnent leurs travaux dangereux pour apprendre à lire et à écrire

**L'Inde est le premier pays qui ait adhéré au Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC). Depuis 1992, l'IPEC a forgé en Inde une série de partenariats avec des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et d'autres institutions qui luttent contre le travail des enfants. L'OIT et le gouvernement indien viennent de signer un mémorandum d'accord prolongeant de deux ans le mandat de l'IPEC dans le pays. Kiran Mehra-Kerpelman, du BIT, fait le point sur ce projet phare de l'OIT.**

**D**epuis son indépendance, l'Inde a accompli de grands progrès sur le plan économique. Ces dernières années, les mesures de libéralisation économique se sont traduites par une croissance du PNB de plus de 5% par an et une remontée de l'investissement étranger. Cependant, certaines questions, en particulier sur le front de la valorisation des ressources humaines, doivent être résolues pour garantir la viabilité de ce processus économique. Ce sont notamment les questions sociales telles que l'alphabétisation, l'accès aux services de santé et d'assainissement et l'état nutritionnel de la population. Le travail des enfants constitue à cet égard un grave problème.

En Inde, le travail des enfants constitue un phénomène complexe et gigantesque. Dans tout le pays, des millions d'enfants sont employés dans une multitude d'entreprises où ils exercent toutes sortes de métiers. Les estimations vont de 11,28 millions selon le recensement de 1990-91 à 17,2 millions selon la National Sample Survey Organization. Et selon les évaluations officieuses d'ONG et d'autres recherches, elles se situent entre 44 et 110 millions. Environ 90% de ces enfants travaillent dans les zones rurales et environ 2 millions dans des branches d'activité dangereuses. Une grande partie de ce travail n'est pas reconnue – c'est le cas des travaux domestiques et de l'agriculture familiale – et enfreint les droits de l'enfant. D'autres formes de travail, liées à la traite des enfants et



BIT/GurmeetSingh

**S'il vous plaît, Monsieur, aidez-nous à aller à l'école !**

à la prostitution, sont clandestines et passent inaperçues.

Lors d'un récent voyage en Inde, Juan Somavia, Directeur général du BIT, s'est rendu au Jigyansu Tribal Research Centre, qui se trouve dans le quartier Seemapuri de Delhi, c'est-à-dire le quartier des chiffonniers. Ici, l'IPEC appuie depuis 1996 un projet qui consiste à soustraire les enfants à leur travail de chiffonniers pour leur dispenser un enseignement de type non conventionnel avant de les envoyer à l'école primaire. Ces enfants,

dont la majorité sont âgés de 6 à 14 ans, commencent à travailler très jeunes, soit qu'ils aient abandonné l'école, soit qu'ils n'y soient jamais allés. Ils ont souvent des problèmes de santé, maladies de la peau ou pieds enflés à force de passer des journées entières dans les ordures et la saleté. Selon qu'ils bénéficient ou non d'un encadrement familial, ils risquent de tomber dans la petite délinquance, le trafic de drogue, le jeu, l'alcoolisme, etc.

«Le projet détourne les filles et les

garçons de leur occupation insalubre de chiffonniers et leur offre, outre la possibilité de s'instruire ailleurs que dans la rue, un déjeuner par jour, des uniformes, des jeux, l'apprentissage d'un métier, des examens médicaux et des médicaments pour soigner leurs maux», explique Neeti Mahanti, secrétaire général et directeur du centre, qui est aussi l'instigateur de ce projet. «Nous aidons aussi les mères à acquérir des qualifications utiles pour trouver un emploi et gagner leur vie, nous leur donnons des cours de marketing et les aidons à obtenir des crédits à court

terme pour monter de petites entreprises et se mettre à leur compte.»

Durant ses premières années en Inde, l'IPEC a conçu différentes méthodes de lutte contre le travail des enfants. Un aspect important de sa démarche consiste à proposer aux enfants un enseignement non conventionnel qui aboutit par la suite à l'inscription dans le système officiel. Cette méthode, en général mise en œuvre par les ONG, a permis de libérer environ 100 000 enfants des travaux dangereux auxquels ils étaient astreints. Et beaucoup d'autres – notamment dans les industries du

verre, du tapis, de la taille des diamants, du polissage des pierres précieuses, de l'ardoise, de la fabrication d'allumettes et de feux d'artifice, du coton et des textiles – ont indirectement bénéficié du programme.

Une centaine d'ONG se sont associées aux activités de l'IPEC. La plus grande centrale syndicale du pays de même que des organisations d'employeurs ont apporté leur concours à divers projets de l'IPEC, mobilisant travailleurs et employeurs contre le travail des enfants.

Lors du renouvellement de l'accord

## Entretien de M. L. Mishra, secrétaire (ministère du Travail), gouvernement de l'Inde, avec Travail.

**Travail :** *L'Inde a été le premier pays à adhérer à l'IPEC, en 1992, et une pionnière dans la lutte contre le travail des enfants. Où en est aujourd'hui dans ce domaine la plus grande démocratie du monde ?*



BIT/Gurmeet Singh

**M. Mishra :** Nous avons décidé de la politique à conduire en matière de travail des enfants en août 1987. Depuis 1988, nous mettons

en œuvre notre programme national d'action par le biais des projets nationaux contre le travail des enfants (NCLP). À l'heure actuelle, nous avons 91 NCLP dans le cadre desquels 890 000 enfants sont libérés du travail, reçoivent une instruction, sont nourris et apprennent un métier afin de réapprendre à mener une vie normale. En Inde, le problème du travail des enfants atteint des proportions immenses (11,28 millions d'enfants travaillent, selon le recensement de 1991). Les fonds de l'IPEC compléteront le Programme national d'action. D'ailleurs, jusqu'à présent, plus de 100 000 enfants ont profité de 160 projets de l'IPEC.

**Travail :** *L'une des causes principales du travail des enfants étant la pauvreté, diriez-vous que le gouvernement et l'IPEC, avec leurs partenaires, se*

*sont suffisamment attaqués à ce problème pour permettre aux enfants d'arrêter de travailler et d'aller à l'école ?*

**M. Mishra :** Le travail des enfants engendre la pauvreté et la pauvreté engendre le travail des enfants. Un enfant détruit dans son très jeune âge ne peut devenir un membre productif de la société. L'IPEC n'a pas vocation à éliminer la pauvreté des parents mais à libérer les enfants du travail et à leur apprendre à mener une vie normale en leur donnant une instruction, de la nourriture et une formation professionnelle. Des programmes spéciaux du gouvernement visent l'éradication de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi des parents. En Inde, plus de 300 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, vous comprenez donc que la pauvreté ne peut être éliminée du jour au lendemain. Cela ne peut se faire que progressivement, par étapes. Notre politique s'oriente dans plusieurs directions : nous combattons la pauvreté, le chômage et le sous-emploi des parents en même temps que le travail des enfants par des stratégies et des programmes intégrés.

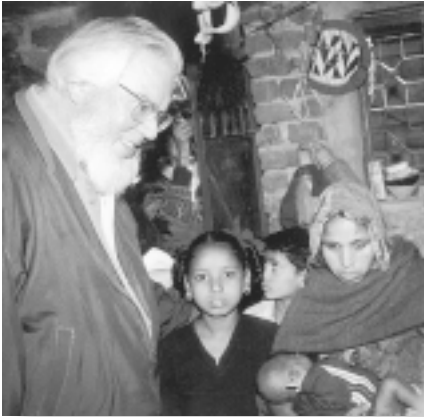
**Travail :** *À l'occasion du récent voyage du Directeur général du BIT en Inde, il a été dit que l'Inde ratifierait bientôt la convention n° 182. A votre avis, quelles seraient les mesures les plus efficaces pour éliminer les pires formes de travail des enfants en Inde ?*

**M. Mishra :** Nous avons terminé les consultations interministérielles tripartites. Nous espérons obtenir prochainement l'approbation des autorités compétentes pour la ratification de la convention n° 182. Le meilleur moyen de lutter contre les pires formes de travail

des enfants est la sensibilisation des employeurs et des parents. Pour cela, nous avons besoin d'une mobilisation massive dès que les enfants ont l'âge d'aller à l'école et nous devons créer un climat social dans lequel le travail des enfants soit perçu comme quelque chose de mal. En outre, l'application stricte de la loi est une condition indispensable de réussite.

**Travail :** *Compte tenu de la modernisation rapide de l'Inde dans le domaine de la technologie, le pays étant l'un des plus avancés dans la conception de logiciels, on peut presque affirmer qu'il existe une «mondialisation interne» et une amélioration de la situation économique. Quel effet cela peut-il avoir sur le travail des enfants ?*

**M. Mishra :** Le phénomène du travail des enfants est dû en partie au développement inégal et inéquitable de différentes régions du pays et en partie aux mentalités, c'est-à-dire aux modes, aux tabous, aux idées conservatrices et aux pratiques obscurantistes. La modernisation qui est en train de se produire sur le front de la technologie aidera à éliminer le travail des enfants si elle atténue les disparités régionales et favorise un développement stable et équitable dans tout le pays. Dans la mesure où la modernisation s'appuie sur des valeurs rationnelles, laïques et scientifiques, elle contribuera sans aucun doute à l'élimination des mentalités qui sont responsables de l'invention et de la perpétuation du travail des enfants.



BIT/Gurmeet Singh

entre le BIT et le gouvernement, M. Somavia a annoncé une augmentation substantielle du budget consacré à lutte contre le travail des enfants en Inde pour la période 2000-2001. Il a souligné le fait que le BIT s'engageait à appuyer le gouvernement et les autres partenaires sociaux dans la recherche de solutions efficaces. Durant les deux années à venir, le principal volet du programme IPEC en Inde sera un projet d'environ 2,55 millions de dollars visant les pires formes de travail des enfants dans six districts. Un ensemble de 14 stratégies élaborées sur la base des données d'expérience réunies par l'IPEC dans le pays, sera mis en œuvre pour consolider durablement la lutte contre le travail des enfants.

Environ 50 000 enfants seront libérés des pires formes de travail et leurs familles se verront proposer des moyens de compléter leurs revenus. A la fin de ces deux années également, le projet d'environ 4,18 millions de dollars, actuellement en cours d'exécution en Andhra Pradesh, sera terminé. «L'IPEC est en train de passer d'une démarche fragmentée à une stratégie d'ensemble. Nous devrions pouvoir dire aux enfants qu'ils peuvent compter sur nous, les adultes, pour faire tout notre possible pour les libérer des pires formes de travail.»

L'IPEC jouera aussi le rôle de chef de file des organismes des Nations Unies présents en Inde, en ce qui concerne l'action à mener contre le travail des enfants. Cela donnera suite à l'initiative récemment prise par le BIT pour concevoir et coordonner une démarche commune aux institutions présentes dans le pays. □

*Kiran Mehra-Kerpelman*

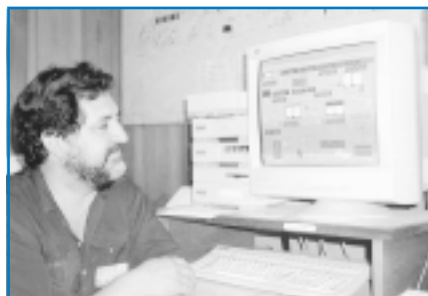
# La formation, une question de survie

*En Uruguay, travailleurs et employeurs s'unissent pour conserver des emplois et augmenter les profits*

**Pour que l'usine de pâte à papier de la ville de Juan Lacaze, en Uruguay, continue à fonctionner, il fallait remplacer et moderniser les machines pour des raisons économiques et écologiques et afin de répondre aux exigences de l'exportation. Le changement a engendré des exigences nouvelles – les travailleurs ont dû se familiariser avec de nouvelles techniques de production et la direction apprendre de nouvelles méthodes de gestion. Mario Trajtenberg explique comment une convention collective et un accord de formation inédits ont permis de sauver des emplois et d'améliorer la production.**

**J**uan Lacaze, Uruguay – Alors qu'une pâte de cellulose sèche et qu'un ruban de papier brillant serpente à travers d'énormes rouleaux, les doigts d'Annibal Villanueva volent sur un terminal d'ordinateur.

«Avant, nous mettions tout en route unité par unité et arrêtions les rouleaux manuellement en cas de pépin», se souvient M. Villanueva, 45 ans, qui travaille à l'usine de pâte à papier de Fanapel depuis l'âge de 18 ans. «A présent, je contrôle presque tout depuis ici», ajoute-t-il.



Les temps ont changé depuis que M. Villanueva et beaucoup de ses collègues travaillaient dans l'ancienne cabine de contrôle, surveillant chaque machine, fonction par fonction. Aujourd'hui, le logiciel spécialement conçu avec des illustrations bien dessinées et des couleurs vives, lui donne l'information en temps réel sur chaque machine, montrant exactement la rapidité avec laquelle le mélange de cellulose sèche et la régularité avec laquelle le ruban de papier progresse le long de la chaîne.

L'évolution des conditions de travail a aidé Fanapel à demeurer rentable mais a entraîné des difficultés nouvelles à surmonter pour les travailleurs et les dirigeants.

«Avant ces changements, quand un ouvrier détectait un défaut sur le papier, de la peluche par exemple, il était censé ne rien dire; le contrôle de la qualité n'était pas son affaire. Aujourd'hui, nous devons renvoyer tout produit qui comporte un défaut.» Cela veut dire que les ouvriers ne peuvent plus rester passifs; ils doivent se mettre à la place du fournisseur et du client; ils doivent anticiper les réclamations des acheteurs.

Le recyclage n'a pas été chose facile pour tous les ouvriers et plusieurs ont préféré conserver des emplois routiniers ou partir.

«Aujourd'hui, nous produisons 48 tonnes de papier en une journée de huit heures alors qu'avant, nous n'en produisions que 25», dit-il. «Nous avons dû nous adapter à un nouveau volume de travail, à de nouvelles responsabilités et à une forte augmentation de l'information que nous traitons.»

## «Small is beautiful»

Après la fermeture de l'usine textile de la ville, il y a sept ans, qui a provoqué 800 licenciements, cette usine de pâte à papier est désormais le plus grand employeur local. Fanapel emploie à peine moins de 500 personnes, possède sa propre forêt d'eucalyptus et, avec des ventes de papier qui représentent 63 millions de dollars des États-Unis par an, est le principal producteur du pays.



Parrapport à la production des pays voisins, l'Argentine et le Brésil, ce n'est pas un gros volume. Cependant, la production à petite échelle présente certains avantages, même sur un marché dominé par des géants. Il y a dix ans, des consultants finlandais ont conseillé à l'entreprise de concentrer sa production sur le papier d'imprimerie de première qualité. De ce fait, elle est maintenant réputée pour son papier glacé utilisé par exemple pour la fabrication d'étiquettes et de prospectus. Les grandes usines préfèrent laisser la fabrication de ce produit généralement acheté en relativement petites quantités à des petits producteurs.

Pourtant, le marché uruguayen pourrait utiliser du papier importé qui est meilleur marché, surtout depuis que les importations sont détaxées au sein du Mercosur, union douanière de quatre pays. «D'accord, mais nous avons un avantage supplémentaire», explique Anibal Grasso, le directeur des ressources humaines, «nous livrons en 24 heures et assurons le service après-vente».

Les changements radicaux qui ont été apportés à la production il y a six ans ont exigé le remplacement et la modernisation d'une partie de l'équipement. Il a fallu par exemple rendre les normes écologiques plus strictes, ce qui répond à une préoccupation très importante car la production de papier était l'industrie la plus polluante de l'Uruguay après les tanneries. Elle a aussi réussi à augmenter de 30 à 65% ses exportations à partir de sa propre production.

Les importants investissements réalisés alors englobaient le coût, en temps et en ressources, du recyclage du personnel. Avec l'aide d'analystes de Cinterfor, le bureau de l'OIT à Montevideo, qui centralise les activités de formation, des compétences clés ont été recensées dans différents domaines tels que l'acquisition de moyens de production, la supervision, la fabrication, la santé et la sécurité des travailleurs. Le service d'apprentissage industriel du Brésil (SENAI) a contribué à la formation d'instructeurs, ainsi l'usine dispose maintenant de son propre instrument de formation qui a été pour beaucoup dans l'augmentation de la productivité.

## Un accord tout nouveau

Mais ce qui fait l'originalité de cette opération de formation et de recyclage, c'est le

fait qu'elle ait été négociée entre Fanapel et l'union des travailleurs de l'industrie du papier et de la cellulose.

«C'est l'un des rares exemples de négociation collective mettant fortement l'accent sur la formation», fait observer Oscar Ermida, expert régional du BIT. «Elle va à l'encontre d'une résistance innée des employeurs, qui ont toujours un œil sur le coût de la formation. Ils savent désormais que les nouvelles méthodes de production et de gestion imposent le recyclage du personnel et que c'est un gage de réussite.»

«Le deuxième obstacle à surmonter provient de ce que, pour faire face aux nouvelles exigences, il faut un personnel instruit». A Fanapel, selon M. Grasso, 73% du personnel a le niveau de fin d'études secondaires, ce qui a facilité le changement.

«Et le troisième problème est que les entreprises n'ont pas abandonné l'idée de réduire les contrats à long terme, sans lesquels tout programme de formation est vain». La convention collective de 1995 régleme la sous-traitance à des entreprises extérieures dont certaines ont d'ailleurs été créées par d'anciens salariés.

## Protection de l'emploi

La convention collective signée en 1995 à Fanapel prétend «réglementer les relations du travail dans le cadre d'une conception commune du rôle de l'entreprise... supposant un changement technologique et un nouveau mode d'organisation». La direction de Fanapel – conformément aux normes de l'OIT – s'est engagée à partager avec les ouvriers l'information sur la situation économique et financière de l'entreprise ainsi que les perspectives de celle-ci en matière de débouchés et d'investissements. Cette convention institue en outre un comité mixte direction-personnel qui est mandaté pour vérifier tout licenciement éventuel.

Elle autorise la sous-traitance de certains travaux et des tâches précises, «lorsqu'ils sont trop spécialisés ou ne requièrent aucune qualification particulière, lorsqu'ils présentent un caractère temporaire ou lorsqu'ils font partie d'un procédé central de fabrication». Les procédures adoptées comprennent l'acceptation d'un minimum (50 emplois) de licenciements jugés nécessaires lors de l'entrée en vigueur du nouveau mode d'organisation.

La convention reconnaît que la formation des travailleurs et le fait qu'ils s'identifient aux objectifs de l'entreprise sont essentiels pour l'organisation des emplois flexibles dont a besoin une usine productive et compétitive. La formation relève du libre choix de chaque travailleur mais leur carrière dépend de leurs résultats et des connaissances théoriques et pratiques qu'ils acquièrent.

Une autre caractéristique originale de cette convention est la nouvelle grille des rémunérations. Un traitement de base est fixé pour chaque emploi en fonction du niveau et de la complexité des tâches à accomplir. A cela s'ajoute un élément de «rémunération variable» qui est fonction des résultats globaux de l'entreprise, calculée sur la base de la situation financière et de la compétitivité de celle-ci.

## L'avis des travailleurs

Lorsqu'on lui a demandé quels étaient les effectifs du syndicat et comment celui-ci a réagi à la convention collective, Omar Diaz, le secrétaire du syndicat, a répondu : «90% des ouvriers payés à la journée et 20% des cols blancs sont syndiqués. Nous nous sentons soutenus dans notre stratégie de relations avec la direction. La quasi-totalité des membres de notre comité syndical ont fait liste commune et ont été réélus pendant les 16 dernières années», c'est-à-dire aussi pendant la période de réforme, lorsque la structure des emplois a été modifiée et le nouveau barème des traitements adopté.

De l'avis du syndicat, il était évident que si on changeait radicalement les méthodes de production et qu'il fallait absolument donner une formation complémentaire aux gens, des aspects nouveaux devenaient négociables.

«Quant à la motivation de la direction», ajoute-t-il, «mon sentiment est qu'il n'aurait pas été possible de procéder à d'aussi vastes changements dans les domaines de la technologie et du contrôle de la qualité, sans un accord entre les deux parties. On s'est aussi rendu compte que, pour que l'entreprise conserve sa compétitivité, il fallait abaisser les coûts et changer les méthodes de supervision. Il fallait que la chaîne de montage devienne un véritable partenaire.» □

Photos : Mario Trajtenberg



# Des emplois avec des détrit

*Balayant les obstacles, des femmes créent leurs propres emplois*

**«Nous n'avons pas le sou. Et ce n'est pas en vendant des casse-croûte que nous pouvions gagner correctement notre vie.» Voilà pourquoi Mwanaidi Msosa et vingt de ses voisines se sont mises à ramasser les ordures, innovant dans la lutte contre le chômage par la création de petites entreprises privées. Elaine Eliah, journaliste, raconte.**

**D**AR ES-SALAAM – Comme bien des grandes villes du monde, la capitale de la Tanzanie a constitué un véritable pour les habitants des zones rurales, en quête d'une vie meilleure. Cet exode rural a causé des problèmes dus à l'urbanisation sauvage et au manque d'eau.

Il a aussi engendré le chômage, poussant beaucoup de jeunes hommes non qualifiés à exercer des activités traditionnellement réservées aux femmes. C'est parce que cette concurrence était devenue trop rude dans le secteur alimentaire que M<sup>me</sup> Msosa et sa sœur, toutes deux membres du Fonds de développement des femmes de Kisutu

(KIWODET) se sont mises à chercher des moyens de gagner leur vie d'une autre façon.

Le ramassage des ordures ? Ce n'est pas à proprement parler une tâche typiquement féminine.

«Si les hommes peuvent faire ce travail, pourquoi pas nous ?» dit-elle. «Pourquoi pas des femmes?»

Il faut dire qu'en 1995 les employés municipaux ramassaient à peine 5% des déchets solides de Dar es-Salaam. Tout a changé à partir de 1998, lorsque des femmes que rien ne pouvait arrêter, comme les vingt membres du KIWODET, firent leur apparition dans la rue avec leurs balais.

Elles se firent très vite une bonne réputation :

parce qu'elles faisaient un travail désagréable et parce qu'elles le faisaient bien. Lorsqu'elles eurent davantage de moyens, elles achetèrent des sacs en plastique qu'elles distribuèrent aux habitants de Kisutu en leur proposant de venir les ramasser une fois pleins et de les jeter dans une décharge contre la somme de 200 shillings par sac.

Six mois plus tard, lorsque la Commission municipale de Dar es-Salaam (DCC) décida de privatiser le service d'enlèvement des ordures et le nettoyage des rues, KIWODET était prêt. Il a répondu à l'appel d'offres avec d'autres entreprises et organisations pour faire le travail dans son quartier, le quartier mtaa. Les soumissionnaires



BIT/SEED

**Le ramassage des ordures ? Ce n'est pas à proprement parler une tâche typiquement féminine. «Si les hommes peuvent faire ce travail, pourquoi pas nous ? Pourquoi pas des femmes?»**

retenus se virent accorder des permis de ramasser les ordures dans des zones prédéfinies et aussi de collecter une taxe au taux fixé par la DCC.

Des compagnies privées ont remporté les marchés du centre-ville et d'autres quartiers importants qu'elles nettoyaient déjà auparavant en étant payées par la ville. Mais le quartier mtaa de Kisutu n'avait jamais eu un service d'enlèvement régulier. Les résidents avaient l'habitude d'enterrer ou de brûler leurs ordures. Le décret municipal interdisant l'incinération les prit par surprise et l'idée de payer pour l'enlèvement de leurs déchets les mit très en colère.

«Il a fallu changer la mentalité des gens, les amener à accepter de payer pour se débarrasser de leurs ordures», explique Alodia Ishengoma, coordinatrice du projet de gestion des déchets solides (SWMP) du BIT. Elle a aidé les organisations communautaires, dont beaucoup sont des groupements informels de voisinage, à présenter leurs offres et à obtenir la licence. Après quoi, des institutions qui collaboraient au projet leur apprirent des rudiments de gestion des associations et de gestion d'entreprise. Ensuite, Alodia proposa de mener des campagnes de sensibilisation dans les quartiers désignés. Les groupes reçurent de l'aide pour acheter des brouettes, des charrettes et des vêtements de protection.

Aujourd'hui, les entreprises privées et les organisations communautaires ramassent environ 35% des déchets solides de Dar es-Salaam. Et cela se voit. La ville est plus propre et environ 1 000 emplois ont été créés, dont plus de la moitié pour des femmes, et de jeunes chômeurs – de plus de 16 ans – ont trouvé là un moyen de se faire un peu d'argent.

## Recyclage

Mais aussi bien pour les grandes entreprises que pour les organisations communautaires, la collecte directe de la taxe pose un problème. En outre, les organisations communautaires n'ont pas les camions nécessaires pour transporter les tas de déchets aux décharges ou les objets recyclables aux acheteurs. La DCC avait promis de prêter les camions municipaux aux petites associations, mais cela n'a pas duré longtemps et celles-ci doivent louer des véhicules, ce qui réduit d'autant leur profit. Le recyclage constitue donc une activité marginale lucrative.

«Il y a cinq grands produits recyclables», explique Godfrey Mwendwa, qui s'occupe du volet recyclage du projet SWMP: «le papier, le plastique, le métal, le verre et les déchets organiques». Mais le manque d'eau

### Secteur informel ou économie informelle ?

Désormais, le secteur informel n'est plus considéré comme un phénomène marginal et transitoire limité aux pays en développement. Il est reconnu comme étant un grand créateur d'emplois, un filet de sécurité en temps de crise économique, un lieu où s'épanouit l'esprit d'entreprise, et certainement plus un phénomène caractérisant le seul tiers monde. Dans la plupart des pays en développement et en transition, la grande majorité des emplois et des activités génératrices de revenu se trouve dans ce que l'on appelle aujourd'hui «l'économie informelle» et sont de plus en plus considérés comme faisant partie intégrante de l'économie dans son ensemble. Il ne demeure pas moins, cependant, que ces activités sont réalisées dans des conditions difficiles et rapportent tout juste de quoi vivre.

Le Programme SEED lance une série d'initiatives censées contribuer à la création d'un environnement favorable à l'expansion du travail décent dans l'économie informelle. Il réalise des études de tendances sur la base desquelles il propose des projets pilotes et des programmes d'action à mettre en œuvre aux échelons local, institutionnel et national. L'appui aux partenariats publics et privés comprend une «boîte à outils» composée de directives, de modules de formation et d'études de cas à l'usage des autorités locales, premiers intermédiaires entre les chefs d'entreprise et les microentreprises de l'économie urbaine informelle.

Autre thème que SEED étudie et dont il évalue les conséquences sur le travail dans l'économie informelle : les effets sociaux de la mondialisation. L'aide à la syndicalisation des travailleurs, en particulier des femmes, constitue une stratégie essentielle pour augmenter la visibilité des travailleurs du secteur informel, promouvoir leur aptitude à diriger, garantir qu'ils soient représentés et entendus et offrir un cadre institutionnel pour la prestation de services tels que l'épargne et le crédit, la santé et la prise en charge des enfants. Enfin, sont actuellement à l'étude des propositions concernant l'organisation en 2002 d'un débat général et/ou d'un événement mondial sur le secteur informel pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la mission du BIT au Kenya à l'occasion de laquelle l'importance du secteur informel pour les politiques de l'emploi et les mesures sociales a été mise à jour pour la première fois.

Dans la quête du travail décent, c'est sans doute l'économie informelle qui présente le plus grand défi parce qu'elle traverse tous les grands domaines de l'action de l'OIT et exige une étroite col-

laboration avec de nombreux partenaires sociaux.

### Travail à domicile dans l'économie mondiale

Le travail à domicile est une forme de travail ancienne et souple qui est en train de faire un retour en force, poussé par l'évolution technologique, la restructuration économique et les nouveaux modes d'organisation de la production et du travail. Les travailleurs à domicile sont généralement placés à la fin de la chaîne d'entreprises de différentes dimensions et de degrés différents de formalité/informalité, qui exercent leur activité aux échelons national et international. Le travail à domicile, traditionnellement associé à des activités à faible productivité et à forte intensité de main-d'œuvre, fait aujourd'hui son apparition dans des secteurs de pointe et absorbe une main-d'œuvre hautement qualifiée.

Les données sur l'ampleur et les caractéristiques du travail à domicile sont insuffisantes et peu sûres car cette forme de travail est souvent «absente» des statistiques et difficile à distinguer du travail indépendant avec lequel elle est souvent associée dans les calculs. La législation du travail ne définit pas clairement les droits des travailleurs à domicile et ceux-ci ne sont pas rigoureusement observés. La qualité des emplois exercés dans cette forme de travail est fonction de la répartition entre les sexes, les femmes étant concentrées dans une gamme plus étroite de métiers que les hommes, qui se caractérisent par une plus faible productivité, une rémunération inférieure et plus irrégulière, aucune assurance sociale et une plus grande instabilité.

La recherche et les projets de coopération technique réalisés dans plusieurs pays asiatiques et, plus récemment, en Amérique latine, ont contribué à une meilleure compréhension du travail à domicile et des processus socio-économiques de différenciation entre les hommes et les femmes dans lesquels il trouve son origine. La convention n° 177 et la recommandation n° 184 de l'OIT concernant le travail à domicile reflètent ces efforts.

Le Programme SEED permettra de mieux comprendre les effets de la mondialisation et de la sous-traitance sur l'ampleur, l'évolution et les caractéristiques du travail à domicile. Sur le terrain et en partenariat avec le Bureau des activités pour les travailleurs, SEED aide les travailleurs à domicile à surmonter leur isolement en les incitant à constituer entre eux des organisations représentatives et à créer des réseaux avec des institutions qui les appuient aux échelons national et mondial.

nous empêche de laver suffisamment bien le plastique pour que les acheteurs le prennent et de faire toute l'année du compost avec les déchets de fruits et légumes – activité rentable uniquement pendant les saisons humides.

### Amélioration des services et création d'emplois

Pour encourager le travail en réseau et l'échange d'information entre les nouvelles entreprises, le SWMP a également contribué à la création de l'Association tanzanienne de gestion de l'environnement et des déchets (TEWA). Cette association, qui se compose de 50 des 70 entreprises autorisées à exercer à Dar es-Salaam, se propose de défendre les intérêts de ses membres et de les aider à se procurer une assistance technique et financière.

Une année seulement après le lancement du projet, Dar es-Salaam a démontré que la petite entreprise privée pouvait organiser un service d'enlèvement des ordures avec beaucoup plus d'efficacité que ne le pourrait une municipalité désargentée. Compte tenu de la réussite de la collecte des déchets solides, il serait envisageable de confier également à des petites entreprises de ce type l'organisation d'autres services collectifs tels que l'approvisionnement en eau, la collecte des taxes de parking et l'entretien des marchés, à condition que les autorités locales les y autorisent. La formation de telles entreprises favorisera l'essor du secteur privé et la création d'emplois durables.

Bien que KIWODET ait renouvelé son contrat pour trois ans, il est difficile de ne pas voir les monceaux de produits recyclables s'accumuler autour de la maison de M<sup>me</sup> Msosa. Les femmes espèrent que les possibilités de recyclage et aussi l'approvisionnement du quartier en eau s'amélioreront. Les organisations communautaires pensent que la DCC ou d'autres pourraient les aider en leur prêtant des véhicules ou en louant des camions de plus grandes entreprises pour ramasser les ordures des petits quartiers. Elles aimeraient aussi que la ville de Dar es-Salaam se donne plus de mal pour éduquer les gens et leur apprendre à accepter de payer pour l'enlèvement des ordures.

«C'est aussi pour leur bien, une question de salubrité», explique M<sup>me</sup> Msosa. Son association travaille toujours beaucoup. «Lorsqu'ils nous voient ramasser les déchets, ils ont honte de ne pas payer.»

*Elaine Eliah*

*Elaine Eliah est une journaliste freelance en poste en Ouganda.*

## «Les affaires reprennent»

Manille : aider les «negosyante» à mieux gérer leurs entreprises

**Comme toutes les entreprises familiales, la fabrique de chaussures d'Emmalyn Arevalo a eu beaucoup de mal à démarrer. Puis est venu le projet de formation du BIT intitulé «Améliorez vos conditions de travail pour faire de meilleures affaires» qui lui a montré comment accroître sa productivité et sa compétitivité. Aujourd'hui, l'entreprise «Arda Shoes» est florissante. Isabelo A. Samonte, journaliste, explique pourquoi.**

**M**ANILLE – Pendant onze ans, jusqu'en 1996, Emmalyn Arevalo, fabricante de chaussures, a travaillé de l'aube au crépuscule pour faire fonctionner son entreprise «Arda Shoes», installée dans sa propre maison, au sud de Manille.

Emmalyn fait partie des millions de chefs d'entreprise que l'on appelle les «negosyante», dans ce pays, les Philippines, où les petites et très petites entreprises, qui constituent à peu près 85% des entreprises, sont depuis plusieurs dizaines d'années le moteur de la croissance, véritable colonne vertébrale de l'économie du pays.

Imprégnée d'une très ancienne tradi-

tion familiale, Emmalyn gérait sa petite boutique avec l'aide de membres de sa famille. Et en période de pointe, elle embauchait des travailleurs supplémentaires.

Cependant, malgré les efforts de toute la famille, l'entreprise était pratiquement au point mort.

Le peu de bénéfices qu'elle faisait suffisait à peine pour satisfaire les besoins essentiels de la famille.

En 1997, la formation dispensée par le BIT et l'organisme philippin de promotion de l'entreprise pour le progrès social (PBSP) a changé cette situation. Grâce au projet expérimental intitulé «Améliorez vos conditions de travail pour faire de meilleures affaires» (IWEB),



BIT/SEED

**Le programme du BIT de formation des chefs d'entreprise a fait de l'atelier d'Emmalyn l'un des plus prospères de la région.**

Emmalyn est devenue l'un des chefs d'entreprise les plus prospères de la région.

## Améliorez vos conditions de travail pour faire de meilleures affaires (IWEB)

L'exemple d'Emmalyn illustre la façon dont l'accroissement de la productivité et de la compétitivité par l'amélioration des conditions de travail peut aider des entreprises qui luttent durement depuis des années pour survivre.

«Ce fut un immense progrès», raconte Emmalyn en se souvenant des difficultés auxquelles elle se heurtait auparavant.

Dès sa formation terminée, les résultats de son entreprise se sont améliorés. Elle a donné la priorité à l'amélioration des conditions de travail en procédant à plusieurs innovations: amélioration des relations familiales fondées sur la confiance mutuelle, coopération et meilleure connaissance humaine et technique de l'entreprise, contrôle plus vigilant de la qualité, amélioration du milieu de travail, amélioration de la configuration de l'atelier et du flux de production pour de meilleures conditions de sécurité, production plus propre et plus efficace, meilleure tenue de la comptabilité et donc contrôle des dépenses et des recettes, grâce auquel il a été possible d'augmenter de 20% la production obtenue avec une même quantité de matériel.

L'expérience d'Emmalyn est maintenant utilisée comme étude de cas et citée dans les jeux de rôle du programme IWEB.

Ce nouveau module de formation, que le programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises (SEED) est en train de mettre au point, repose sur l'idée qu'augmenter la productivité de l'entreprise en améliorant les conditions de travail favorisera la croissance de l'entreprise.

Une étude d'impact du BIT a montré que l'amélioration de la productivité, du revenu et du milieu de travail sont interdépendantes, l'amélioration de l'une ou l'autre de ces variables renforçant les autres. Selon cette étude, il existe deux problèmes: la mauvaise gestion et les mauvaises conditions de

### AMÉLIOREZ VOS CONDITIONS DE TRAVAIL POUR FAIRE DE MEILLEURES AFFAIRES (IWEB)

**IWEB est né de la combinaison de deux programmes existants du BIT : le programme «Gérez mieux votre entreprise» (GERME) et le Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises (WISE). La formation IWEB, qui s'appuie sur un manuel du chef d'entreprise et un guide du formateur, est conçue pour de très petits ateliers de fabrication, des secteurs de la confection, de la menuiserie et de la métallurgie en particulier. Elle associe les notions de développement de l'entreprise et d'amélioration des conditions de travail, autrefois considérées séparément, en les adaptant aux besoins précis des patrons de microentreprises.**

**Aux Philippines, le BIT a enseigné la méthode IWEB à 31 formateurs qui ont à leur tour formé, dans un premier temps, 69 patrons de microentreprises des secteurs de la chaussure, du vêtement et de la métallurgie.**

**«Un projet interrégional sera lancé en juin 2000 dans le cadre du Programme focal sur le développement des petites entreprises, qui permettra d'élaborer plus avant le système IWEB ainsi que d'autres méthodes et outils servant à accroître la productivité et la qualité de l'emploi dans les petites et très petites entreprises», explique Rie Vejs-Laursen, spécialiste de l'amélioration de la qualité du travail et du développement de la petite entreprise. «Et nous recenserons les méthodes les plus efficaces utilisées à l'échelle mondiale pour étendre la protection sociale aux travailleurs, propriétaires et gérants de petites et de très petites entreprises, autre moyen d'améliorer la qualité de l'emploi.»**

travail, «causes essentielles de l'insuffisance de la productivité et des bénéfices dans les petites et très petites entreprises, qui à son tour amoindrit la capacité et la volonté de l'entreprise à investir dans l'amélioration des conditions de travail».

L'enseignement à tirer est qu'il faut

changer la mentalité des chefs d'entreprise au profit de l'organisation et de la propreté du lieu de travail afin qu'ils parviennent à des améliorations durables des conditions de travail».

## Qui dit qualité ne dit pas nécessairement baisse de la rentabilité

En période de récession économique, les entreprises sont souvent tentées de retarder l'amélioration de la qualité de la vie au travail jusqu'au retour de temps meilleurs, de crainte que l'amélioration de la qualité du travail ne mange les profits. Aujourd'hui, cette situation a changé du tout au tout parce que le programme IWEB a permis aux entreprises d'obtenir des résultats financiers concrets et mesurables. L'idée selon laquelle l'amélioration de la qualité de l'emploi peut être «rentable» a été comprise et elle est plus largement acceptée.

Comme le dit Max Iacono, spécialiste des entreprises pour le BIT à Manille, les réponses aux problèmes des mauvaises conditions de travail dans ce type d'entreprise ne peuvent être apportées que par une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité technique des problèmes. Et encore: «Nous devons renforcer continuellement le contenu, la méthode de formation et la diffusion de nos programmes, tels que le IWEB».

## Antécédents du Programme IWEB

Le Programme IWEB n'est pas arrivé du jour au lendemain aux Philippines. Il est né de la fusion de certains éléments de WISE (Programme sur les améliorations du travail dans les petites entreprises), mis au point par le Service des conditions de travail, avec des éléments de GERME (Gérez mieux votre entreprise) élaboré par le Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise. La mise en œuvre de WISE et de GERME a préparé le terrain à l'introduction de la notion d'amélioration de la productivité et de la compétitivité par l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail ainsi que des conditions de travail.

L'équipe multidisciplinaire de l'OIT pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique

(SEAPAT) fournit un appui technique et des conseils en ce qui concerne les activités du BIT qui visent à promouvoir la qualité de l'emploi dans les petites entreprises de la région, comme le Programme IWEB. Avec les représentants du ministère du Travail et de l'Emploi et avec d'autres partenaires, la SEAPAT se rend régulièrement sur les sites des projets pour en suivre l'évolution et donner des conseils.

## Exécution de IWEB

Le rapport sur la mise en œuvre de IWEB aux Philippines mentionne la collaboration du BIT avec quatre organisations partenaires, sous la conduite du Bureau des travailleurs ruraux du ministère du Travail et de l'Emploi. A ces organisations se sont associées des entités du secteur privé telles que la Fondation philippine du réseau CEFE Inc., la Fondation Kahublagan Sang Panimalay, Inc. (KSPFI) et Philippine Business for Social Progress. Il a été décidé d'axer les activités sur les branches de la confection, de la métallurgie et de la chaussure parce que ce sont les branches dans lesquelles l'impact semblait devoir être le plus spectaculaire.

Le programme du Bureau des travailleurs ruraux, à Binan (Laguna) consistait à offrir 10 000 pesos à chaque entreprise participante. Cette somme devait servir à améliorer le lieu de tra-

vail. Parfois, il fut dépensé pour l'achat de matériel tel que des machines à coudre rapides, des machines à récurer et pour la construction d'éléments d'infrastructure tels que des murs d'enceinte, des ateliers supplémentaires, des toilettes et des robinets et pour améliorer les conditions de travail, en améliorant l'éclairage, l'entreposage et la manutention, les postes de travail, etc.

Selon la consultante du BIT, Marilou Calzado, «l'amélioration des conditions de travail est le fondement de l'amélioration de la productivité et de la qualité des produits». Dans le contexte philippin, «il est très difficile pour une entreprise d'obtenir la coopération des travailleurs sans leur montrer que l'on s'intéresse à leur situation».

Alors qu'à Binan les subventions de 10 000 pesos ont été accordées à chaque entreprise participante sous les auspices du BRW du ministère du Travail et de l'Emploi par le biais d'une coopérative, à Iloilo, les chefs d'entreprise ont obtenu directement auprès de la Banque de développement des Philippines des prêts qui leur ont été acheminés par le KSPFI, partenaire local.

Autre exemple : La forge KB (des noms du couple Kona et Bert Trojillo, propriétaires), petit atelier installé dans une hutte de 50 m<sup>2</sup> à Iloilo, produit des couteaux et des lames de faux. Après le décès de Bert, Kona s'est retrouvée, jeune veuve, à la tête de l'entreprise, avec quatre ouvriers, un beau-frère, un cou-

sin et trois voisins. Elle emploie jusqu'à trois personnes de plus pendant la période de pointe. Elle a participé à la formation IWEB organisée par le KSPFI.

Elle a alors élaboré un plan de rénovation de son entreprise sur la base duquel elle a obtenu un prêt de 30 000 pesos pour six mois à 2% de la part du Programme de financement pour le développement du KSPFI. «La comptabilité est ce que j'ai appris de plus important. Avant, je ne savais pas ce qu'étaient les frais généraux ni comment les calculer. Maintenant je tiens un livre de comptes dans lequel j'inscris mes dépenses et mes rentrées, ce qui me permet de savoir combien je gagne. Je connais aussi le prix de revient unitaire d'une faux et donc le prix auquel je dois la vendre», explique Kona.

Travailler du métal tranchant et du métal en fusion est extrêmement dangereux. Il a donc fallu améliorer les conditions de travail pour éliminer les dangers potentiels des différents travaux de la forge. Des outils et des postes de travail sur mesure ont été conçus et installés. Désormais, la forge KB est correctement ventilée et bien éclairée et l'espace de travail est confortable. □

*Isabelo A. Amonte est actuellement correspondant de l'Asian Review of Business and Technology, qui a son siège à Londres. Il est journaliste free-lance et collaborateur de Travail.*

# Le Kosovo fait son «biznes»

**Un an après la guerre, reconstruction doit se conjuguer désormais avec emploi. Plus facile à dire qu'à faire, mais l'OIT a relevé d'emblée le défi avec un programme de formation à la gestion d'entreprise. Juan Pekmez, journaliste, était sur place pour cette «première».**

**P**RISTINA – L'esprit d'entreprise valeur innée ou valeur ajoutée ? Telle n'est pas la question. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'esprit d'entreprise peut se développer même dans le décor un peu irréel du Kosovo sous perfusion internationale.

La preuve est donnée par Albana, Arton, Vejsel et Fatime qui ont suivi, le mois

dernier à Pristina, une formation de deux semaines dans le cadre du Programme «Start your business» (SYB) financé par la Belgique et mis sur pied par le BIT. Quinze jeunes Kosovars en tout, représentant une demi-douzaine d'ONG actives dans le domaine du microcrédit, sont désormais dans leurs starting-blocks pour délivrer le message SYB aux quatre coins de la province. Ils constituent la

première volée de formateurs au service de la libre entreprise après un demi-siècle d'économie dirigée et dix ans d'apartheid.

Vejsel, certificat BIT en poche, regagne maintenant Prizren où son ONG s'efforce avec d'autres de redonner vie à l'économie locale en octroyant des prêts aux personnes souhaitant relancer une affaire balayée par la guerre ou créer un



BIT/Juan Pekmez

«Mais je suis un peu frustré», confie Dieter, l'instructeur du Programme SYB. «Je ne verrai pas les fruits de ces deux semaines de travail intense.»

nouveau «biznes». Ce mot longtemps tabou dans cette région enclavée des Balkans est porteur de rêves. Il fait une entrée remarquable dans le vocabulaire de tous les jours, rassemblant toutes les énergies et les espoirs d'une jeunesse largement majoritaire puisque 60% de la population ont moins de 30 ans. Vejsel est confiant dans l'avenir : «Nous avons su développer des structures démocratiques durant les heures les plus sombres de notre histoire récente. Nous saurons faire face aux nouveaux défis qui nous attendent dans l'édification économique de notre société.»

Au siège de l'administration de l'ONU, à Pristina, Lajos Hethy, codirecteur chargé du Département du travail et de l'emploi, remplit les fonctions de «ministre» intérimaire. Ancien secrétaire d'État au ministère hongrois du Travail, il a été mis à la disposition de la Mission de paix au Kosovo par l'OIT. Autant dire que ce proche collaborateur de Bernard Kouchner affronte au quotidien les mille et un problèmes de l'après-guerre avec pragmatisme et lucidité : «La jeunesse de la population est un excellent atout, mais c'est aussi une bombe à retardement. Aujourd'hui au

Kosovo, c'est sur notre capacité à gérer rapidement la formation professionnelle que nous serons jugés. Sans formation professionnelle, la création d'emplois est illusoire. Sans création d'emplois, sécurité sociale et système de pensions resteront dans les limbes.»

### Prise de conscience

Heureusement, la communauté internationale commence à prendre conscience du problème. Dans les prochains mois, le BIT va créer plusieurs centres de formation professionnelle au Kosovo. Il

par le BIT, concernant le développement du secteur des PME, s'offrent aux bailleurs de fonds. Ils ne sont certainement pas moins stratégiques que la formation professionnelle : «Le Kosovo est une terre d'élection pour l'entreprise petite et moyenne, reprend Lajos Hethy. Réactiver et étendre ce secteur, même par capillarité, sont des tâches prioritaires. Voilà pourquoi cette première volée de formateurs issue du Programme SYB est un capital précieux. Une fois repartis chez eux, ils se mettront au travail et nous aurons ainsi amorcé un effet boule de neige.»

### Partage du savoir

Lavdiqe garde un souvenir lumineux de son séjour à Pristina. Veuve de guerre (son mari, agent de voyages, a été pris dans une rafle), elle a quatre enfants à charge et travaille pour une ONG à Gjakova. «J'ai découvert ici des raisons d'espérer. Dieter, notre formateur SYB, a su créer une atmosphère extraordinaire, détendue, amicale et en même temps strictement professionnelle. Je me dis que je ne dois pas baisser les bras, qu'il faut que je m'accroche. Comme moi, il y a aujourd'hui des milliers de femmes seules au Kosovo. Elles sont complètement démunies et doivent assurer la survie de leurs enfants. Je dois les aider.» Lavdiqe, avec son bagage marketing flambant neuf et sachant ce que «business plan» veut dire, s'apprête à partir en campagne. Elle va transmettre ce savoir à d'autres, à d'autres femmes très probablement, dans la mesure où la plupart des ONG ont mis au point des programmes pour venir en aide à cette catégorie vulnérable de la population. La composition du groupe animé par Dieter, après audition de 120 candidats, reflète lui aussi cette priorité : 12 femmes, 3 hommes.

Mais qu'entend-on par «gestion d'entreprise», «marketing», «business» et «start-up» au Kosovo, un an après une catastrophe humanitaire évitée de justesse ? Mevlyde, Besa et Vahdet sont de retour à Peja, tout à fait à l'ouest, au pied des montagnes qui annoncent le Monténégro. Ici la réalité quotidienne est encore ancrée dans un décor de destruction : toits

incendiés, maisons éventrées, une grande partie des logements de cette région rurale sont aux soins intensifs. Mais la recons-

### Services d'appui aux entreprises

**Avec la mise sur pied récente du Programme «Start and improve your business» au Kosovo, le Programme focal de promotion de l'emploi par le développement des petites entreprises (SEED) non seulement transmet des connaissances de gestion mais aussi redonne espoir et confiance aux chômeurs et à leurs communautés.**

s'agit d'un projet de 2,1 millions de dollars, dont le financement est assuré par l'Italie. C'est un début. D'autres projets élaborés

truction va bon train et, le printemps aidant, la population se remet aux travaux des champs et, dans les villages, le petit commerce et les activités artisanales rêvent d'éclosion.

«Tous les jours on nous sollicite pour une aide financière, pour remettre en état une échoppe ou entreprendre une nouvelle activité», explique Mevlyde. «Les femmes sont surtout intéressées par la couture ou une formation de coiffeuse. Nous écoutons tout le monde mais, avant d'attribuer un capital de départ, il faut évaluer le projet, sa viabilité. Ce que nous avons appris au cours du séminaire SYB nous permettra de conseiller avec pertinence, d'apporter un suivi et d'aider à faire le bon choix.» De son côté, Dieter se réjouit : le message a passé et ses quinze protégés de Pristina, au bénéfice d'une très belle motivation, seront à leur tour des formateurs pionniers de première force sur le terrain de l'entreprise. «Mais je suis un peu frustré», confie-t-il. «Je ne verrai pas les fruits de ce travail intense de deux semaines réalisé avec un groupe attachant par ses qualités humaines et sa préparation.»

### Le problème le plus difficile: l'emploi

Car ils ont tous fait des études supérieures, comme Vahdet, architecte de profession, qui n'a pas hésité à prendre du service dans l'univers tout neuf du «business» au Kosovo. «Avec 60 à 80% de chômeurs, notre problème numéro un c'est l'emploi et il faut relever ce défi», affirme-t-il avec détermination. «La formation SYB, que nous avons reçue à Pristina, doit s'intégrer dans une vision plus large de formation professionnelle à l'échelle du Kosovo, qui permettra de pousser l'emploi en renforçant le tissu des entreprises moyennes et petites.» C'est précisément sur cette voie que s'est engagé le BIT, avec le projet de création de centres de formation professionnelle en cours de réalisation.

L'urgence proprement dite étant surmontée au Kosovo un an après la guerre, la reconstruction, jusqu'ici envisagée en termes très concrets d'aménagement d'abris pour l'hiver et de mise sous toit de la population, s'élargit dorénavant aux dimensions de l'économie et de l'emploi. Dans ce contexte, le directeur du quotidien *Zëri* s'inquiète du retour, dans les prochains mois, de plusieurs dizaines de milliers de Kosovars aujourd'hui réfugiés en Europe occidentale. «Une injection massive de main-

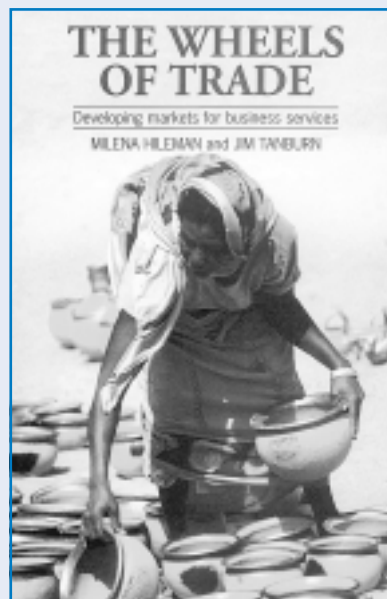
d'œuvre, alors que les structures ne sont pas en place pour absorber le choc, va compromettre l'effort de redressement. Les pays d'accueil temporaire devraient aider le Kosovo par la création de places de travail pour ces réfugiés et l'adoption de projets générant des revenus sur place de manière à inverser durablement le flux

migratoire. Autrement, les retours seront ingérables et accentueront les tensions sociales qui s'expriment déjà dans notre société profondément marquée par les séquelles du conflit.» □

Juan Pekmez

## LE PROGRAMME FIT

**Le Programme FIT a débuté sous la forme d'un projet interrégional financé par le gouvernement néerlandais. Depuis six ans il teste des moyens novateurs pour offrir des services d'appui aux entreprises qui soient durables.**



Ces dernières années, dans le cadre de son Programme FIT, le BIT a étudié des moyens de collaborer avec les prestataires privés de services d'appui aux entreprises – très souvent eux-mêmes des petites entreprises qui vendent des services de conseils, de formation et d'information aux membres de leurs propres communautés.

Travailler avec ces formateurs et consultants locaux n'est pas aussi simple qu'il semble, parce qu'ils travaillent généralement à temps partiel dans le secteur non structuré, ne parlent que les langues locales et n'ont ni téléphone ni bureau. Mais ils sont très proches de la population et sont en contact avec les entreprises les plus petites (et aussi les plus pauvres).

Un récent ouvrage, *The Wheels of Trade* (IT Publications, Londres) décrit l'action menée dans le cadre du Programme FIT et d'autres pro-

grammes visant à rendre les services d'appui aux entreprises plus utiles et durables. «Les institutions internationales recherchent la qualité et la certitude ; les gens qui exploitent des petites entreprises veulent la facilité d'accès et un minimum de frais», explique Jim Tanburn, coauteur du livre et spécialiste de SEED. «En essayant d'améliorer les performances des prestataires du secteur privé, le BIT comble l'écart.»

Pour tout renseignement concernant les études de cas réalisées à l'intention du Comité d'organismes donateurs pour le développement de la petite entreprise et le séminaire intitulé *Emerging Good Practice in Business Development Services* (Bonnes pratiques des services d'appui aux entreprises), consulter le site du BIT sur l'Internet : <http://www.ilo.org/public/english/employment/ent/seed/bds/index.htm>.

# Planète Travail

## PARTENAIRES SOCIAUX

● Le Medef, principale organisation d'employeurs de **France**, a proposé la création d'un nouveau type de contrat de durée déterminée, dit «de mission» ou «à période maximum», pouvant aller jusqu'à 5 ans. Malgré leurs réticences, les syndicats ont accepté d'en discuter. (*Libération*, 11 avril 2000)

● L'augmentation des effectifs syndicaux se poursuit aux **États-Unis**: en 1999 les syndicats représentaient 16,48 millions de travailleurs, soit 265 000 de plus qu'en 1998; ce chiffre est le plus élevé depuis 20 ans. (*Wall Street Journal*, 20 janv. 2000)

## MOUVEMENTS SOCIAUX

● Au **Paraguay**, des organisations de paysans ont manifesté en mars dernier pour revendiquer une augmentation des prix agricoles ainsi que de meilleures conditions

d'accès au crédit et aux services sociaux. (*Latin American Monitor*, avril 2000)

● En **Autriche**, les syndicats se sont fermement opposés au programme économique et social du nouveau gouvernement, en particulier à ses projets de réduction du coût du travail et d'élévation de l'âge de départ à la retraite. (*Wall Street Journal Europe*, 10 févr. 2000)

● En **Argentine**, la réforme des relations du travail, qui institutionnalise une flexi-

bilité déjà présente dans les faits (l'emploi stable représente 40% de l'emploi total), divise les syndicats: ceux qui s'y opposent ont organisé le 24 février à Buenos Aires une manifestation à laquelle ont participé 20 000 personnes. (*El País*, 26 févr. 2000)

## LÉGISLATION DU TRAVAIL

● Le ministre du Travail de l'**Afrique du Sud** a présenté le 2 mars un projet de loi sur l'assurance chômage, qui garantira une protection à des catégories de travailleurs tels que les domestiques ou les ouvriers agricoles saisonniers. (*Marchés tropicaux*, 10 mars 2000)

● La CISL (Confédération internationale des syndicats libres) estime que la nouvelle loi sur les syndicats, qui doit entrer en vigueur en **Tanzanie**, menace les droits syndicaux en permettant au gouvernement de s'ingérer dans l'activité syndicale. (*CISL en ligne*, 25 janv. 2000)

● Le parlement de la **Thaïlande** a adopté une loi sur les relations de travail dans les entreprises d'État, qui permettra aux fonctionnaires de transformer leurs

associations d'entreprise en véritables syndicats. (*CISL en ligne*, 25 janv. 2000)

● Au **Royaume-Uni**, la loi transposant dans la législation nationale la directive européenne relative au comité d'entreprise européen est entrée en vigueur le 15 janvier dernier. En décembre dernier, était aussi entrée en vigueur la loi transposant la directive sur le congé parental. (*EIRR*, janv. 2000)



BIT/Jacques Maillard

Les paysans du Paraguay exigent une augmentation des prix agricoles ainsi que de meilleures conditions d'accès au crédit et aux services sociaux.



Didier Bregnard

## SERVICES PUBLICS

● Le gouvernement de la **République Centrafricaine** a commencé à régler les arriérés de salaire dus aux 17 000 fonctionnaires du pays. Il vient de procéder au paiement des salaires de février 1999. La régularisation devrait être achevée à la fin de l'année. (*Marchés tropicaux*, 10 mars 2000)

● Le gouvernement de la **Mauritanie** a décidé d'augmenter de 8% le traitement des fonctionnaires les plus mal rémunérés. Le salaire minimum équivaut à environ 60 dollars des États-Unis. (*Marchés tropicaux*, 10 mars 2000)



## EMPLOI

● Un rapport de l'Institut **suédois** de la vie au travail émet des doutes sur la possibilité de créer des emplois par une réduction de la durée légale du travail. Il estime toutefois que des accords volontaires conclus par branche ou par profession peuvent avoir des effets favorables. (*Social International*, févr. 2000)

● Les **Pays-Bas** connaissent une pénurie de main-d'œuvre dans presque tous les secteurs d'activité. Le taux de chômage s'établit à 2,7%. Cette situation s'explique par la très forte croissance (4%) et la modération salariale négociée par les partenaires sociaux. Il faut également tenir compte du faible taux d'activité des femmes et du nombre important de titulaires de pensions d'invalidité. (*Wall Street Journal Europe*, 4 févr. 2000)

## DROITS FONDAMENTAUX

● Nouvel assassinat d'un dirigeant syndical en **Colombie**: le chef du Syndicat des travailleurs du service public a été abattu par des hommes armés à Yarmual, ville proche de Medellín. (*CISL en ligne*, 25 janv. 2000)

● L'ONG Solidarité chrétienne internationale a annoncé qu'elle avait racheté près de 5000 esclaves au

**Soudan** entre le 9 et le 19 mars, en payant 35 dollars par personne à des intermédiaires. L'ONG indique avoir racheté plus de 30000 esclaves depuis 1995. (*Le Courrier*, 22 mars 2000)

## ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI

● Les inégalités entre hommes et femmes au travail persistent en **France**: l'écart des salaires est de 27% (33% pour les cadres), le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes (13,5 contre 9,8%), et les femmes ne représentent que 7% des cadres dirigeants. En **Suisse**, la différence de revenu, qui était de 23% en 1996 est passée à 21,5%. (*Le Monde, La Tribune de Genève*, 8 mars 2000)

## CONDITION FÉMININE

● La police de Bradford, en **Angleterre**, a aidé 60 femmes asiatiques de la région qui voulaient échapper à des mariages imposés à se réfugier dans des endroits secrets. Selon les responsables, les méthodes utilisées contre les femmes asiatiques qui refusent ce type de mariage vont de l'administration de narcotiques à l'assassinat en passant par l'enlèvement. Ils citent le cas d'une femme et de son fils qui ont été condamnés à la prison à perpétuité pour avoir tué leur fille et sœur. (*The Scotsman*, Écosse)



Didier Bregnard

**En Belgique, la durée des déplacements domicile-travail s'est allongée au fil des ans.**

● Les défenseurs des droits de la maternité ont une nouvelle alliée. Cherie Blair, épouse de Tony Blair, Premier ministre du **Royaume-Uni**, a invité les employeurs à supprimer les journées de travail «prolongées» pour aider les femmes à équilibrer vie professionnelle et vie familiale. Selon M<sup>me</sup> Blair, qui est enceinte, il faut aussi améliorer les droits de la maternité, le congé parental, le congé d'urgence en cas de problème familial et l'égalité de droits pour les travailleurs à temps partiel. (*The Guardian*, Londres)

## ACTIONS SYNDICALES

● En **Tchécoslovaquie**, les femmes de mineurs, qui faisaient une grève sur le tas dans la ville de Most, ont appuyé la lutte de leurs maris en signant une pétition enjoignant au gouvernement de rechercher une solution au problème du chômage. Cette région a en effet le taux de chômage le plus élevé du pays et les mineurs sont les travailleurs les plus touchés. (*BBC Monitoring Service*)

● À la **Grenade**, un conflit du travail a fait descendre les travailleurs d'une chaîne de télévision privée dans la rue. En effet, deux syndicalistes ayant tenu à présenter le journal du soir, vêtus du tee-shirt de leur syndicat, la

direction les a fait remplacer sur-le-champ, arguant que le code vestimentaire de la chaîne ne pouvait être violé. (*BBC Monitoring*)

● La grève de 40 jours observée par les techniciens supérieurs de Boeing a donné un coup de pouce au syndicalisme en démontrant que les cols blancs pouvaient eux aussi se mettre en grève. Mike Goodwin, président de l'Union internationale des employés de bureau et des cadres, qui compte 100000 adhérents, aurait dit: «Les cols blancs savent maintenant qu'ils peuvent se syndiquer.» (*Chicago Tribune*)

## DIVERS

● En **Belgique**, la durée moyenne du trajet entre le domicile et le travail était de 32 minutes en 1999, soit 8 minutes de plus qu'en 1981. (*Social International*, févr. 2000)

● Selon une étude de l'administration fiscale du **Japon**, le salaire annuel a baissé dans le secteur privé de 0,5% entre 1997 et 1998. (*Social International*, févr. 2000)

● Le 5 mars, 150 mineurs sont morts à la suite d'un éboulement souterrain de sable dans une mine de diamants de la **Sierra Leone**. (*Le Temps*, 8 mars 2000) □



BIT

# LES NOUVELLES EN BREF

## Médias

### *Le nouveau journaliste est une femme free-lance, submergée de courrier électronique*

**La révolution technologique qui est en train de se produire dans le monde des médias change la manière de travailler des journalistes et modifie radicalement la structure de l'emploi et la répartition hommes-femmes dans la profession.**

GENÈVE – Qui dit nouveaux médias dit main-d'œuvre nouvelle. Telle est l'une des conclusions d'un récent rapport du BIT, selon lequel les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) qui sont utilisées dans les salles de rédaction égalisent les conditions de travail du personnel fixe et du personnel free-lance et ouvrent des débouchés aux femmes.

Ainsi, le Royaume-Uni compte aujourd'hui plus de journalistes femmes que jamais et en Espagne, malgré un recul général de l'emploi dans ce secteur, la proportion de femmes est passée de 27 à près de 30% dans les rédactions des quotidiens.

Les auteurs du rapport attirent en outre l'attention sur le fait que les journalistes des grands pays industrialisés utilisent couramment l'Internet, alors que ce moyen de communication n'était encore qu'à ses balbu-

tiements il y a une décennie à peine. Environ 80% des journalistes spécialisés dans l'activité économique et financière font au moins une fois par jour des recherches sur l'Internet et 80% travaillent à la fois pour des publications en ligne et sur papier.

Beaucoup sont des free-lances, qui ont été les premiers à utiliser les TIC et à les exploiter à leur plus grand avantage.

### **Nouveaux médias, nouveaux métiers**

Les auteurs du rapport font observer que si l'essor de l'Internet et la prolifération des TIC ont – surtout dans la presse quotidienne – fait disparaître nombre d'emplois traditionnels et modifié la structure de ceux qui sont restés, ils créent aussi des emplois pour des journalistes capables de mettre leur créativité au service d'une infinie variété de techniques. Malgré ces nouveaux débouchés, l'emploi a tendance à reculer dans la presse écrite : en 25 ans, de nombreux emplois ont été supprimés, principalement dans la composition et l'administration. Les journalistes,

eux, ont eu plus de chance. Le rapport précise en effet que si les effectifs des salles de rédaction ont légèrement diminué, les ordinateurs n'ont tout de même pas remplacé les journalistes.

Ce sont les travailleurs âgés des métiers artisanaux (typographie, montage) qui ont le plus souffert des réductions d'emploi et les attributions de ceux qui sont restés sont devenues de plus en plus floues au fur et à mesure que la technologie modifiait les tâches courantes. Les travailleurs de l'imprimerie devront apprendre à s'adapter au nouveau matériel et à des méthodes de travail auxquelles ils ne sont pas habitués. Et, dans certains cas, ils devront quitter la presse écrite pour de nouveaux médias.

#### **«Vous avez du (trop de) courrier !»**

**Les nouvelles technologies présentent un gros inconvénient : «la surcharge d'informations», pour reprendre l'expression utilisée dans le rapport. En effet, les journalistes se plaignent d'être submergés de données, communiqués de presse, bulletins d'information, mémos internes et lettres de lecteurs transmis électroniquement.**

Les journalistes sont confrontés à des changements du même ordre ; ainsi, leur travail consiste de plus en plus à classer des dépêches ou à préparer des scripts pour différents outils à la fois – par exemple, radio, télévision et web – et pour des marchés très divers.

La radio et la télédiffusion connaissent une évolution similaire, à savoir déclin de l'emploi permanent dû à la restructuration des médias publics et aux fusions/acquisitions des compagnies privées. Mais là encore, l'essentiel des suppressions d'emplois a eu lieu dans les services techniques et administratifs, et les nouvelles technologies ont stimulé la création d'emplois dans les métiers de la production et du «contenu».

Selon le rapport du BIT, les relations professionnelles traditionnelles ont du mal à s'adapter à l'évolution des technologies et aux autres nouveautés de l'industrie des médias et du spectacle, parce que la main-d'œuvre est plus fragmentée et que les entreprises sous-traitent des travaux qui constituaient pour elles des activités de base.

Ainsi, il faut de nouvelles formes de dialogue social fondées notamment sur la promotion d'initiatives spontanées, la prise en compte des sexospécificités et la participation des sociétés transnationales. Des normes internationales du travail comme celles



Keystone

**Bien que les effectifs des salles de rédaction aient légèrement diminué, les journalistes ne sont pas remplacés par des ordinateurs.**



qui régissent la liberté d'association, la négociation collective, le travail à domicile et la non-discrimination, s'appliquent à ce secteur où se posent de plus en plus les questions de la formation aux TIC, de la protection sociale, de la situation des collaborateurs indépendants et des pigistes sans parler des travailleurs du secteur informel.

### Élargir le «clivage numérique»

Force est toutefois de reconnaître que se sont surtout les pays industrialisés qui bénéficient de l'Internet, et que malgré la prétention de celui-ci à un rayonnement mondial, tel n'est pas le cas de ses avantages. Ainsi, en raison de leur pauvreté, de leur manque de personnel qualifié et de la médiocrité de leurs infrastructures, certains pays en développement risquent de rester à la traîne de la nouvelle ère de l'information: à la fin des années quatre-vingt-dix, une personne sur six utilisait l'Internet en Amérique du Nord et en Europe contre 1 sur 5 000 en Afrique.

Certes, ce «clivage numérique» est inquiétant, mais le Directeur général du BIT, Juan Somavia, affirme qu'améliorer l'accès à l'Internet est probablement l'un des moyens les plus rentables d'étendre les avantages de la mondialisation aux pays en développement. □

Source : Document de base du Colloque sur la technologie de l'information dans l'industrie du spectacle et des médias : répercussions sur l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles, *BIT, Genève 2000, ISBN 92-2-211925-8. 17,50 francs suisses.*

## Accords mondiaux sur les droits des travailleurs

Deux grandes entreprises allemandes signent avec le mouvement syndical international un accord sur des normes du travail applicables à l'échelle mondiale

Le groupe allemand HOCHTIEF, qui est un des plus grands groupes du secteur du bâtiment, a signé le 15 mars 2000, un accord par lequel il s'engage à respecter les normes internationales du travail de l'OIT dans le monde entier. Le 3 mars, la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (FITBB) avait déjà signé un accord similaire avec la compagnie allemande Faber-Castell, l'un des plus grands fabricants mondiaux de crayons.

L'accord conclu entre HOCHTIEF et la FITBB impose les mêmes obligations à tous les sous-traitants de HOCHTIEF, dont les effectifs cumulés représentent plusieurs fois ceux du groupe, qui sont de 37 000 personnes. Lors de la signature, Friedel Abel, membre du conseil d'administration et directeur des ressources humaines de HOCHTIEF, a déclaré: «En signant cet accord, nous montrons que nous ne nous contentons pas de fixer des normes pour nous-mêmes. Étant l'une des plus grandes entreprises mondiales du bâtiment, nous voulons contribuer à une amélioration durable des règles qui régissent nos activités.»

HOCHTIEF est la première entreprise internationale du bâtiment à avoir conclu un accord de ce type avec le mouvement syndical international. Aux termes de

cet accord, HOCHTIEF observera une «charte sociale» qui impose un minimum de règles au monde du travail: libre choix de l'emploi, non-discrimination, interdiction du travail des enfants, liberté d'association et de négociation collective, rémunération correcte, horaires raisonnables et conditions de travail décentes.

Le 3 mars, Faber-Castell, dont le siège

se trouve en Allemagne, dans la région de Nuremberg, a signé avec le syndicat allemand des travailleurs des industries métallurgiques, IG Metall, et la FITBB un accord-cadre qui l'engage à appliquer dans ses sociétés de production et de vente des conditions d'emploi et de travail respectueuses des conventions et recommandations pertinentes de l'OIT. Cela signifie, par exemple, l'interdiction du travail des enfants et le droit des travailleurs de s'affilier à des syndicats et de participer à des négociations collectives.

Faber-Castell emploie 5 500 personnes dans 14 sociétés de production et 18 sociétés de vente situées en Australie, en Autriche, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pérou et aux États-Unis.

En mai 1998, la FITBB a signé un accord similaire avec IKEA. □

### NÉCROLOGIE

Gerd Muhr (1924-2000)



Gerd Muhr, ancien Président du Conseil d'administration du BIT (CA), est décédé le 25 février 2000, à l'âge de 75 ans. Né en 1924 en Allemagne, il a assumé de hautes fonctions dont celles de Président du CA en 1990-91. C'était la deuxième fois seulement, dans toute l'histoire de l'OIT, qu'un président du CA était élu parmi le groupe des travailleurs. En 1969, M. Muhr a été élu Vice-président de la Confédération allemande des syndicats. De 1984 à 1986, il a assumé la présidence du Comité économique et social des Communautés européennes. Dans une notice nécrologique, le BIT rend hommage à M. Muhr, dont la détermination, l'autorité, la sérénité et l'impartialité lui ont valu le respect de tous. (Source : document du BIT GB.277/17 (Add.1), mars 2000).

# Réassurance sociale

*Une équipe BIT-Banque mondiale-Université de Lyon remporte un prix prestigieux*

Grâce à son étude sur la réassurance des régimes communautaires d'assurance maladie, une équipe de l'OIT, de la Banque mondiale et de l'Université de Lyon a remporté le premier prix au marché du développement de la Banque mondiale, sorte de foire aux innovations dans la lutte contre la pauvreté, qui a eu lieu les 8 et 9 février à Washington.

En règle générale et dans le monde entier, les pauvres ne sont pas assurés contre la maladie. Certes, beaucoup de pays ont une assurance maladie centralisée mais celle-ci ne couvre habituellement que les personnes ayant un emploi régulier. À côté de cela, il existe dans le système communautaire, à l'intention des catégories exclues, des régimes facultatifs de microassurance qui sont essentiellement financés par les cotisations des membres.

Il s'agit de petits groupements, souvent moins de 1000 adhérents, qui sont très dif-

férents des autres pour ce qui est des revenus, des garanties, de la composition démographique, des maladies, des activités professionnelles et des modes de vie. Disposant de ressources limitées, ils doivent restreindre les garanties aux besoins les plus criants. La petite taille de ces groupements et les fluctuations du volume des prestations à verser rendent la microassurance particulièrement vulnérable aux risques financiers.

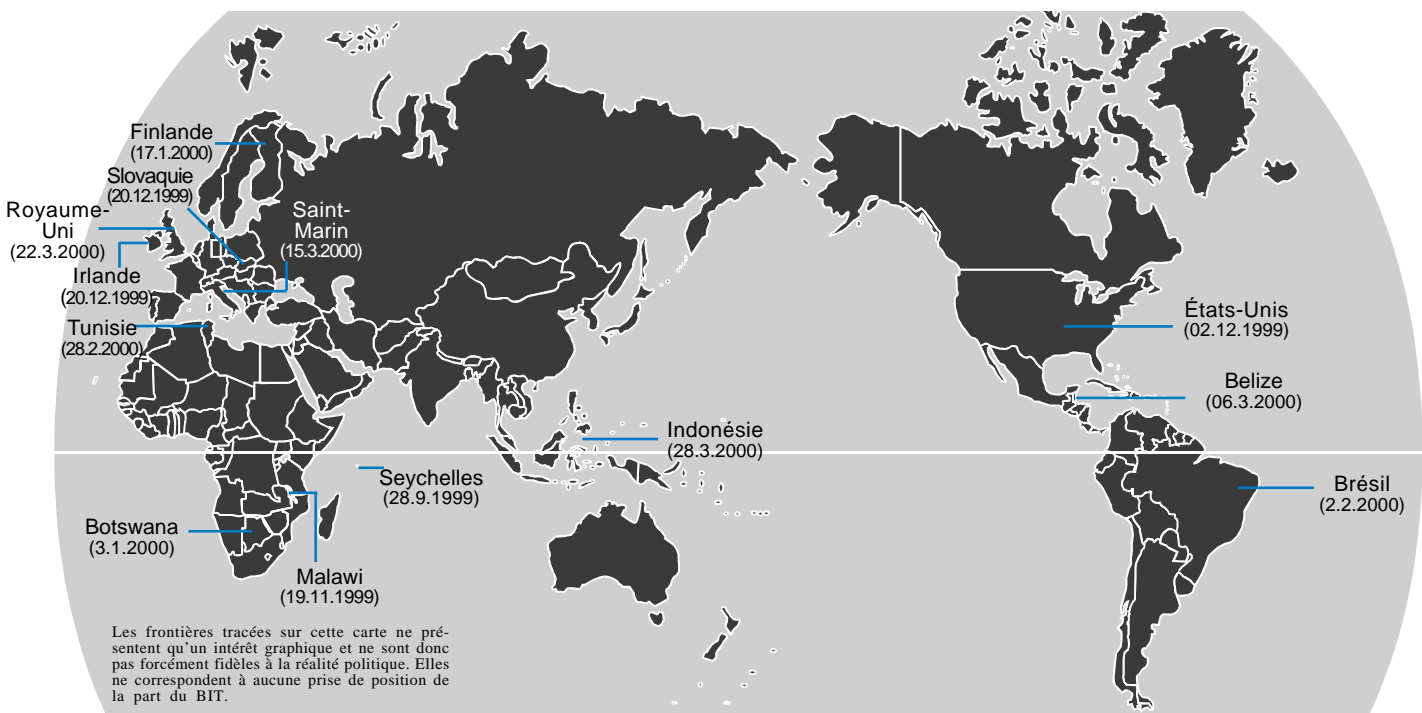
Une nouvelle forme de réassurance pour les régimes de microassurance (SOCIAL RE) pourrait stabiliser ces régimes en les protégeant contre l'excès de risque. C'est cette idée qu'ont présentée au marché du développement de la Banque mondiale des experts du BIT, de l'Université de Lyon et de la Banque mondiale. SOCIAL RE peut être considéré comme le chaînon manquant entre les niveaux macro et micro du financement de l'assurance maladie en assumant une partie du risque contre paiement d'une prime. Ainsi, SOCIAL RE paie les dépenses

qui excèdent un seuil global fixé à l'avance ou encore prend en charge une partie de chaque demande de remboursement et/ou les demandes de prestations qui dépassent un certain nombre.

La Banque mondiale, le BIT et les autres organismes de développement sont constamment sollicités pour aider les gouvernements à créer des systèmes d'assurance viables à l'intention des populations démunies de nombreux pays dans lesquels la fiscalité ne fonctionne pas et ne fonctionnera pas dans un avenir proche. SOCIAL RE constituerait un instrument pour la période durant laquelle beaucoup de pauvres seront sans protection.

Comme l'ont montré les programmes de microcrédit qui ont aidé les «laissés-pour-compte» de la mondialisation à accéder à des services financiers, les flux cumulés des fonds qui transitent par des régimes destinés aux pauvres peuvent atteindre des montants très élevés. En outre, l'importance des effectifs de la population cible compense largement la faible capacité de cotisation de chaque individu. Il y a tout lieu de penser que SOCIAL RE, une fois le système mis sur pied, intéressera les organismes publics et privés de réassurance. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, a félicité les auteurs du projet qui l'ont emporté sur 1 200 concurrents, gagnant le prix de 380 000 dollars. □

## Pays ayant ratifié la convention (n° 182), 1999, au 30 avril 2000





# LE BIT et le VNU

## Contribution du BIT à l'Année internationale des volontaires

**GENÈVE – Le Bureau international du Travail (BIT) coopérera avec le Programme des volontaires des Nations Unies (VNU) durant l'Année internationale des volontaires, en 2001. Le VNU, qui est installé à Bonn, coordonnera les activités organisées à cette occasion, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.**

L'Année internationale des volontaires «offre une excellente occasion d'associer les efforts institutionnels déployés aux niveaux international, national et local, avec l'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la compétence d'individus prêts à s'attaquer aux grands problèmes qui assaillent le monde en cette fin de siècle», a écrit le Directeur général du BIT, Juan Somavia, dans une lettre adressée à Sharon Capeling-Alakija, Directrice exécutive du VNU. «Tout cela va dans le sens de l'importance accordée lors du Sommet mondial pour le développement social aux nouveaux acteurs et en particulier à la coopération entre des individus et des organisations de la société civile et les gouvernements.»

«Le service volontaire est un fait de pratiquement toutes les civilisations et sociétés », peut-on lire dans une note des Nations Unies concernant l'Année internationale. «Dans son sens le plus large, il désigne tout acte individuel non lucratif et non rémunéré accompli sans but de carrière pour le bien-être du voisin, de la communauté ou de l'ensemble de la société. Ses formes sont multiples, qu'il s'agisse de l'entraide traditionnelle voulue par la coutume ou l'action communautaire en temps de crise, ou d'être le fer de lance dans les opérations de secours, de résolution des conflits et d'élimination de la pauvreté.

«Ce concept inclut le volontariat local et national, ainsi que les programmes bilatéraux et internationaux qui œuvrent au-delà des frontières», dit la note.

«Développer l'action volontaire est plus nécessaire que jamais face à la dégradation de l'environnement, à l'abus des drogues illicites ou à la pandémie de sida

qui affectent mondialement les secteurs les plus vulnérables de la société; encore plus quand on considère la priorité que la communauté internationale entend donner à ces problèmes, avec une attention spéciale aux pays en développement en général et à l'éradication de la pauvreté en particulier. Cette action volontaire est d'autant plus importante vu la tendance contemporaine qui veut que la société civile – en partenariat avec les gouvernements et le secteur privé – assume de plus grandes responsabilités que jamais dans le processus du développement.»

C'est lors de sa 52<sup>e</sup> session, par sa résolution 52/17 du 20 novembre 1997 soutenue par 123 pays, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2001, «Année internationale des volontaires.»

Les buts l'AIV sont la *reconnaissance accrue* du volontariat, la *consolidation* du volontariat en favorisant ce qui l'encourage et en luttant contre ce qui l'inhibe, la *création de réseaux* permettant de faire connaître l'action des volontaires et de mettre en commun leur expérience, et enfin la *promotion* du volontariat afin de susciter davantage de candidatures et de demandes de déploiement de volontaires.

En 1999, 4 383 volontaires des Nations Unies – soit l'effectif le plus nombreux jamais atteint – ont travaillé dans 139 pays. Ils représentaient 149 nationalités, dont environ 36 de pays industrialisés et 64 de pays en développement. Les volontaires des Nations Unies participent à la défense des droits de l'homme, aux secours humanitaires, à la reconstruction de pays sinistrés et aux activités électorales, à la lutte contre la désertification et à la protection de l'environnement en général, à la lutte contre la pauvreté et à la résolution de bien d'autres problèmes à caractère social et technique. □

Pour tout renseignement sur l'Année internationale des volontaires, s'adresser au VNU à Bonn, tél. 49228/815 2220, fax 49228/815 2953 ou consulter sur l'Internet : <http://www.iyv2001.org>

## Des porteurs

(L'article qui suit est le premier d'une série d'articles sur le volontariat, qui seront publiés de temps à autre jusqu'à la fin de 2001, Année internationale des volontaires)

HYDERABAD, Inde – «Je veux étudier. Étudier autant que je veux. Étudier très vite pour être médecin et soigner les malades gratuitement.»

Il ne s'agit pas d'un rêve mais d'un souhait réalisable pour cette petite fille de 12 ans, qui s'appelle Devi. Il y a deux ans, ses parents avaient qualifié d'irréaliste son désir de devenir médecin et ses camarades de jeu l'avaient tourné en dérision. Alors qu'elle gardait des vaches dans la campagne desséchée de l'Andhra Pradesh, dans le sud de l'Inde, elle attendait un miracle. Elle espérait que son père, qui avait emprunté 5 000 roupies (120 dollars) pour le mariage de sa sœur aînée en offrant le travail gratuit de Devi comme caution, trouverait l'argent nécessaire pour rembourser la dette et la réinscrire à l'école.

Aujourd'hui, elle travaille dur pour être admise en huitième à l'école du quartier.

Grâce aux efforts de la Fondation M. Venkatarangaiya (MVF) qui a son siège à Hyderabad, plus de 15 000 enfants ont vécu la même histoire que Devi. Et 100 000 autres enfants qui n'étaient pas réduits en servitude mais qui n'avaient pas d'instruction ont eux aussi pu aller à l'école grâce aux sessions de rattrapage organisées par la Fondation.

L'action de la Fondation a débuté en 1991, après qu'une étude préliminaire avait révélé le nombre élevé d'enfants travaillant en servitude dans le district de Ranga Reddy, proche d'Hyderabad, capitale de l'Andhra Pradesh.

«Nous avons commencé à une très petite échelle, mais il faut bien dire que l'enthousiasme manifesté par ces enfants à l'idée d'aller à l'école en a surpris plus d'un parmi nous. Nous avons alors compris que s'ils travaillaient dans les fermes, c'était en général parce qu'ils n'allaient pas à l'école et non l'inverse. Et comme les parents, eux aussi, étaient d'accord de travailler quelques heures de plus pour que leurs enfants puissent aller à l'école, nous avons organisé des cours



## CHAMPS D'ACTION

### LE MODÈLE SOCIAL EUROPÉEN

▲ «L'élargissement de l'Union européenne constitue pour les États voisins de celle-ci le plus grand encouragement à la modernisation et à l'adoption du modèle social européen», estime Heribert Scharrenbroich, Directeur du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale. À l'occasion d'une conférence sur le rôle des partenaires sociaux dans l'élaboration du modèle social européen, organisée le 10 janvier 2000 à Lisbonne par la présidence portugaise de l'Union, il a indiqué aux participants que les conventions fondamentales de l'OIT (visées dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail) ont été ratifiées par la quasi-totalité des pays qui ont adhéré à cette Déclaration. En outre, il a rappelé que le respect des valeurs reflétées dans la nouvelle Déclaration de l'OIT est extrêmement important pour la mondialisation et le renforcement du modèle social européen.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (SGD/EUROPE), tél. 4122/799 6666 ; fax 4122/799 6061 ; e-mail : europe@ilo.org*

### BIT/IPEC : CAMPAGNE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

▲ Le ministère du Travail des États-Unis a annoncé, le 23 novembre 1999, l'octroi d'un don de 6 millions de dollars pour financer les programmes de l'IPEC visant l'élimination du travail des enfants dans la production

### Activités organisées dans le monde entier par l'Organisation internationale du Travail ou avec son appui



BIT/P/DeLoche

de café au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et en République dominicaine. L'IPEC collaborera avec ces six pays pour soustraire plus de 21000 enfants à des travaux préjudiciables à leur croissance, les envoyer à l'école et mettre à leur disposition des services de santé ainsi que pour empêcher que d'autres enfants soient astreints à de tels travaux.

Le 20 mars 2000, pendant son voyage au **Bangladesh**, le Président des États-Unis, Bill Clinton, a annoncé un programme d'aide de plus de 14 millions de dollars pour appuyer les efforts visant à faire sortir les enfants des usines pour les scolariser. Grâce à cet argent, 30000 enfants quitteront des métiers dangereux et seront placés dans des écoles, un projet régional sera mis en œuvre pour lutter contre la traite des enfants aux fins d'exploitation ainsi qu'un programme destiné à améliorer les conditions de tra-

vail des femmes et rendre plus strictes les normes de santé et de sécurité au travail applicables aux travaux dangereux. Environ 30000 enfants qui travaillent actuellement dans les industries du bâtiment, de la crevette et du cuir, dans les plantations de thé, qui fabriquent des cigarettes et des bracelets de verre, qui sont domestiques, éboueurs, auxiliaires des services de transport et tisseurs, pourront aller à l'école. Chaque année un nombre inconnu d'enfants – surtout des filles – du Bangladesh, du Népal et de Sri Lanka, sont vendus pour être livrés à l'esclavage sexuel, être exploités comme domestiques ou astreints aux travaux forcés.

Le Directeur des opérations du Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), Ng Gek-Boo, a félicité le gouvernement de la **Tanzanie** d'avoir créé un comité national pour prendre des mesures de lutte contre le travail des enfants.

Dans ce pays, le travail des enfants existe surtout dans les plantations de thé et de tabac et dans les régions minières.

Au début du mois de mars, le parlement du **Népal** a adopté la loi sur le travail des enfants (interdiction et réglementation) depuis longtemps attendue pour résoudre le problème d'environ 2,6 millions d'enfants qui travaillent dans tout le pays. Cette loi se fonde sur la convention n° 182 sur l'élimination de pires formes de travail des enfants, adoptée à l'unanimité en juin 1999 par la Conférence internationale du Travail. Les enfants népalais travaillent dans les briqueteries, les mines, les plantations de thé, les minibuses, les usines de tapis et de confection. Beaucoup sont prostitués ou en servitude.

Le BIT/IPEC aidera le ministère du Travail de **Sri Lanka** à publier le bulletin d'information trimestriel sur l'élimination du travail des enfants. Le premier numéro de ce bulletin intitulé *Lama Lanka* a récemment paru à Colombo.

*Pour tout renseignement, prendre contact avec le Programme international du BIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), tél. 4122/799 6486 ; fax 4122/799 8771 ; e-mail : ipec@ilo.org*

### ACTIVITÉS POUR LES ORGANISATIONS D'EMPLOYEURS EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

▲ Au troisième trimestre 1999, l'équipe multidisciplinaire de l'OIT pour l'Eu-

rope centrale et orientale a organisé à l'intention des organisations d'employeurs plusieurs activités qui ont été financées par les Hollandais et les Danois.

Un séminaire sur le rôle des organisations d'employeurs dans la formation professionnelle s'est tenu le 18 novembre 1999, à Tirana (Albanie).

Les 16-17 novembre 1999, les délégués des fédérations d'employeurs de la première vague de pays candidats à l'UE ont participé à un séminaire tenu à Prague sur les tâches essentielles des fédérations d'employeurs dans la période précédant l'adhésion.

Un groupe de représentants d'organisations d'employeurs du Sud-Est de l'Europe s'est réuni le 7 septembre 1999 à Zagreb (Croatie) pour élaborer une résolution sur la situation économique et sociale de la région après la crise du Kosovo.

Le 9 novembre 1999, l'Association industrielle bulgare a tenu à son siège, à Sofia, un atelier sur la création de centres d'évaluation (*Assessment centres*).

*Pour tout renseignement, prendre contact avec la CEET à Budapest, tél. 361/301 4900 ; fax 361/353 3683 ; e-mail : budapest@ilo.org*

## VIELLISSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE DANS LES PAYS DE L'OCDE

▲ Le BIT prévoit qu'en Europe, la population âgée passera de 20% en 1998 à 35% en 2050. Selon un récent rapport du Département de la stratégie en matière d'emploi, la réduction des effectifs de nouveaux venus sur le marché du travail obligera les travailleurs à prolonger leur vie active. Dans les pays de l'OCDE, cette prolongation de la vie active aura en outre pour effet d'augmenter les taux d'emploi et de soulager les régi-

mes de retraite. Les gouvernements, les employeurs, les syndicats et les spécialistes des retraites, de l'organisation du travail, du temps de travail et de la formation professionnelle devront prendre des mesures pour faire face à cette situation. Les auteurs du rapport analysent l'évolution démographique et ses conséquences sur le marché du travail ; ils signalent certaines idées nouvelles concernant l'action que



BIT/Jacques Maillard

## L'INDONÉSIE EST LE PREMIER PAYS ASIATIQUE QUI AIT RATIFIÉ LA CONVENTION DE L'OIT SUR LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS

▲ Selon un rapport préparé par le BIT en vue de la Réunion régionale asiatique de haut niveau Japon/OIT sur le travail des enfants, qui s'est tenue du 8 au 10 mars 2000 à Jakarta, à la suite de la crise financière de 1997-98, la pauvreté, le chômage et le sous-emploi qui rongent l'Asie obligent beaucoup plus d'enfants à travailler – généralement dans des conditions dommageables pour leur santé physique et psychique – et les exposent à l'avidité de trafiquants sans scrupules qui les arrachent à leur famille pour en faire, par exemple, des vendeurs de drogue ou des prostitués.

Le Président de l'Indonésie, Abdurrahman Wahid, a saisi cette occasion pour faire de l'Indonésie le premier pays asiatique à ratifier la plus récente des conventions fondamentales de l'OIT : la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. Avec cette ratification, l'Indonésie devient également le premier pays asiatique qui ait ratifié les huit normes fondamentales du travail de l'OIT (liberté syndicale, abolition des travaux forcés, du travail des enfants et de la discrimination au travail).

Le BIT estime que les deux tiers des 250 millions de travailleurs enfants recensés dans les pays en développement se trouvent en Asie. Selon les chiffres du gouvernement, l'Indonésie compte environ 1,6 million de travailleurs de 10 à 14 ans. Parmi ceux-ci, sept sur dix travaillent dans l'agriculture. La prostitution, l'extraction de l'or et la pêche sur des plates-formes installées en haute mer font partie des pires formes de travail des enfants connues dans le pays.

S'appuyant sur la volonté manifestée par le gouvernement indonésien de supprimer le travail des enfants sur les plates-formes de pêche offshore, le BIT vient de lancer un projet visant l'exploitation dont font l'objet les jeunes garçons qui doivent pêcher des mois durant sur une plate-forme – appelée *jermal* – qui n'est pas plus grande qu'un court de tennis. Un autre projet récemment lancé dans le pays concerne le travail des enfants dans le secteur de la chaussure.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique, tél. 662/288 1725 ; fax 662/280 1735 ; e-mail : apwebeditor@ilo.org*

peuvent entreprendre les pouvoirs publics et les entreprises pour pallier le vieillissement. Enfin ils formulent des recommandations fondées sur les normes du travail de l'OIT et de travaux précédemment réalisés par le Bureau international du Travail dans ce domaine.

*Pour obtenir ce rapport intitulé Ageing of the labour force in OECD countries : Economic and social consequences, Employment Paper 2000/2, Peter Auer et Mariangels Fortuny, s'adresser au Département de la stratégie en matière d'emploi, tél. 4122/799 6564 ; e-mail : dunamp@ilo.org*

## PRÉVENTION DES RISQUES DES PESTICIDES

▲ Une agriculture de plus en plus intensive et la spécialisation accrue de la production agricole rendent la lutte phytosanitaire plus nécessaire que jamais. Or, dans le monde entier, les pesticides constituent un grave danger pour environ 100 millions de personnes qui vivent de l'agriculture et présentent certains risques pour 500 millions d'autres. Compte tenu de la gravité du problème, en particulier dans les pays en développement, les autorités nationales, les organisations non gouvernementales et l'industrie doivent se mobiliser pour contenir les effets de l'utilisation de pesticides sur la santé. La dernière livraison du bulletin d'information OIT/FINNIDA sur la santé et la sécurité au travail en Asie et dans le Pacifique (vol. 6, n°3, décembre 1999), traite la question des conséquences de l'exposition aux pesticides sur la santé ainsi que des méthodes de prévention en donnant la parole à des spécialistes de toute la région.

*Pour tout renseignement, s'adresser au Centre inter-*



national d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS), tél. 4122/799 6740 ; fax 4122/799 8576 ; e-mail : CIS@ilo.org

## SURMONTER LES DIFFICULTÉS DE LA PÉRIODE DE TRANSITION EN RUSSIE



BIT/Jacques Maillard

▲ Certes la crise financière d'août 1998 a eu des effets néfastes sur la situation sociale et économique globale de la Russie, mais ces effets n'ont pas été aussi graves que certains auraient pu le craindre. Des difficultés majeures demeurent néanmoins dans le domaine social, qui requièrent d'urgence des mesures efficaces. Il s'agit non seulement de restructurer et de consolider l'économie russe mais aussi de remettre sur pied une bonne gestion des affaires publiques et des affaires sociales. Telle est la conclusion d'une conférence internationale sur les questions sociales, organisée à Moscou du 4 au 6 octobre 1999, par l'OIT, le ministère russe du Travail et du Développement social, la Fédération des syndicats indépendants de Russie et le Conseil de coordination des organisations russes d'employeurs. □

Pour tout renseignement, s'adresser au Bureau de l'OIT à Moscou, tél. 7095/925 5025 ; fax 7095/956 3649 ; e-mail: moscow@ilo.org

# COURRIER DES LECTEURS

Travail propose désormais une rubrique «*Courrier des lecteurs*», qui reflétera la diversité des opinions de son vaste lectorat. Les lettres seront publiées en fonction de l'intérêt qu'elles présenteront et de l'espace disponible. La rédaction se réserve le droit de leur apporter des corrections de forme.

It was with much delight that I read the December 1999 issue of the ILO magazine, *World of Work*, and hasten to congratulate you for an excellent publication.

Nafis Sadik, M.D.  
Secrétaire général adjoint  
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), New York

Notre Institut propose une formation de secrétaire trilingue – anglais, français, espagnol – et une formation de médiation culturelle. Pour notre centre de documentation, nous souhaiterions recevoir régulièrement votre magazine, *Travail*...

Christiane Lacan  
Responsable langues étrangères  
Institut für Sprachen und Wirtschaft  
Fribourg, Suisse

I am a researcher in the field of Industrial relations. I came across a copy of the journal *World of Work*, which I find to be of immense use for my research purposes...

K J. R. Shyam Sundar  
Enseignant, Mumbai University, Inde

Congratulations for the wonderful edition of the journal, *Shram ki Duniya* (Hindi edition of *World of Work*). We would also like to receive the English version.

Malti Vohra  
Women's Studies Research Centre  
Kurukshetra University, Inde

I have come across your publication, *World of Work* – The Magazine of the ILO and I find it very interesting and informative. I think it is also a good source of information of great utility in my work as lecturer in Sociology. I would very much appreciate it if I could receive this publication.

George Cassar  
Mosta, Malte

La presente tiene por objeto saludarlos y felicitarlos por la magnífica Revista *Trabajo* de la OIT, la cual viene impulsando la justicia social en el mundo, tratando de mejorar las condiciones de vida y de trabajo. Su lectura me complació y anima a solicitarles respetuosamente, si tienen a bien remitirme dicha prestigiosa publicación...

Edison Guiven  
Avocat, Lima, Pérou

I, on behalf of my General Secretary and on my own behalf, acknowledge with thanks receipt of the Hindi edition of ILO magazine *World of Work*. This is really a very good effort made by the ILO, and circulation ... in Hindi will help a large chunk of workers to know more about the activities of the ILO, and also about the important happenings in the world related to workers. We have accordingly decided to request ILO-India Office to send this magazine directly to some of our important affiliates, whose list is enclosed.

R. A. Mital  
Secrétaire, Hind Mazdoor Sabha  
New Delhi, Inde

This is to acknowledge with thanks the receipt of the Hindi edition of your magazine *World of Work*. The publication is indeed very informative and useful, and is being placed in the Chamber's Library for wider readership.

H. S. Tandon  
Chambre de commerce et d'industrie  
New Delhi, Inde

I thank you for sending me the *World of Work* magazines. I have collected a good volume of material from them.

Mohammad Taghi Iman  
Directeur du Centre d'études démographiques, Université de Shiraz  
Shiraz, Iran



DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...DANS LA PRESSE...

# Les nouvelles du BIT concernant la mondialisation, le travail des enfants et les migrations ont fait la une des journaux

## Business Line

(Inde, 18.2.2000)

### Pact with ILO on child labour elimination

Our Bureau  
NEW DELHI, Feb. 17

THE Government signed a memorandum of understanding (MoU) with the International Labour Organisation (ILO) on Thursday, extending the International Programme on Elimination of Child Labour (IPEC) for two years till December 31, 2002.

The highlight of the MoU, which was signed here in the presence of the visiting Director-General of the ILO, Dr. Juan Somavia, and the Union Labour Minister, Mr. Satyanarayan Jatiya, would be a Rs. 11-crore area-specific approach focussing on the 'worst forms of child labour' in six districts and a Rs. 18-crore project targeting child labour in Andhra Pradesh.

Speaking on the occasion, Dr. Somavia said that when the ILO launched IPEC in 1992, India was the first country to sign the MoU, formalising collaboration and joint efforts in this field.

Subsequently, in June 1999, the ILO adopted a new international human rights instrument on the subject — the Worst Forms of Child Labour Convention No. 182 — defining the worst forms of child labour and urging governments to ban them. India again was one of the nine countries to have ratified it.

## Business Standard

(Inde, 19-20.2.2000)

NEW DELHI  
WEDNESDAY FEBRUARY 19 FEBRUARY 20 2000

### ILO chief flays developed states on labour issues

Our Economy Bureau  
NEW DELHI

Juan Somavia, director general, International Labour Organisation (ILO), yesterday criticised the developed world for taking the moral high ground on labour issues.

Instead, he asked the world to address the problems individuals face seeking 'decent work' in an era of globalisation. Somavia was speaking at a lecture on 'Decent Work in the Global Economy'.

He said, "The history of slavery and colonisation; the treatment of their own workers in the early stages of industrialisation, and the compromises with democracy made for strategic reasons in the Cold War era, are too fresh in memory. Yet, he noted, there were many in the South who respond to the moral claims of the North."



(Philippines, 16.2.2000)

### ILO head hits globalization for failing to provide employment

BANGKOK, Thailand (AP)—The head of the world's top labor organization lashed out yesterday at globalization for spawning a "casino economy" and failing to provide decent work for millions in the developing world.

Juan Somavia, director general of the UN International Labor Organization, predicted globalization in its current form would collapse unless policy makers found ways to "make markets work for everybody."

"The benefits of the global economy are not delivering enough to enough people—hence the backlash," Somavia said. "I find the situation frankly dangerous, politically."

## LA NACIÓN



(Chili, 16.2.2000)

Juan Somavia, director de la OIT

### "Trabajo Decente No Es Aspiración Revolucionaria, Sino Razonable"

Bangkok, (EFE).- El director general de la Organización Internacional de Trabajo (OIT), el chileno Juan Somavia, defendió la creación de empleo como única forma de acceder al desarrollo sostenido en el mundo.

En su intervención ante la X reunión de la Conferencia de Naciones Unidas sobre Comercio y Desarrollo, denunció que, aunque la creación de puestos de trabajo es un asunto de capital importancia, a menudo se deja al margen en las reuniones de organismos internacionales.

"Sabemos que la economía global no es capaz de generar trabajo decente para un número suficiente de personas",

y resaltó que ello afecta por igual a los países ricos y pobres.

La globalización está creando "inseguridad" y "ansiedad" en amplias capas de la sociedad, incluso entre las clases medias, que están convencidas de que sus hijos no tendrán las mismas oportunidades que tuvieron ellos. Las fuentes de estos temores —pobreza, desempleo y marginación— existían antes de la globalización, pero ésta los ha exacerbado.

Somavia destacó que esta situación de inseguridad y desempleo tiene repercusiones muy graves en las familias, con un aumento de la violencia y la delincuencia.

## FINANCIAL TIMES

(Royaume-Uni 16.2.2000)

### ILO looks for role in labour rights disputes

By William Barnes and Torsten Engelhardt in Bangkok

Bitter disagreements over labour rights could be avoided by keeping the issue within the remit of the International Labour Organisation, according to Juan Somavia, ILO secretary-general.

Speaking at a United Nations Conference on Trade and Development meeting in Bangkok, Mr Somavia yesterday said globalisation had caused many people in many

countries to fear for their future.

This could be addressed, he said, with a global commitment to strive for "decent work" for all. This still meant, however, that workers in economies at different stages of development should expect different experiences from work.

"They will not get the same income. They will get the benefits appropriate in their economy," Mr Somavia said.

## हिन्दुस्तान

(Inde, 18.2.2000)

L'OIT/l'IPEC et le gouvernement indien viennent de signer un mémorandum d'accord prolongeant de deux ans le mandat de l'IPEC dans ce pays.

### बाल मजदूरों की मुक्ति का कार्यक्रम दो साल के लिए बढ़ा

विशेष संवाददाता

नई दिल्ली, 17 फरवरी। भारत में साढ़े सात साल पहले शुरू हुए बाल मजदूरों की मुक्ति के अंतरराष्ट्रीय कार्यक्रम को अर्धशताब्दी दो साल बढ़ाई है। अंतरराष्ट्रीय श्रम संगठन और केन्द्रीय श्रम मंत्रालय के बीच आज यहाँ इसके लिए सहमति-पत्र पर हस्ताक्षर किये गये। इस अवसर पर अंतरराष्ट्रीय श्रम संगठन के महासचिव युआन सोमाविया तथा श्रम मंत्री डा. सत्यनारायण जटिया उपस्थित थे।

श्रम मंत्रालय के सचिव डा. लक्ष्मण मिश्र ने इस अवसर पर धन्यवादों को बतया कि देश में उक्त योजना के तहत अब तक एक लाख बच्चों को खतरनाक कामों से मुक्त

कराया जा चुका है। न केवल उन्हें जोखिम वाले कार्यों से मुक्ति प्रदान की गई है बल्कि उन्हें संरक्षण तथा शिक्षा के अवसर भी उपलब्ध कराये गये हैं।

श्रम मंत्री श्री जटिया ने बताया कि अंतरराष्ट्रीय कार्यक्रम के तहत बाल मजदूरों की मुक्ति का यह अभियान देश के 91 जिलों में चल रहा है। इसके अलावा देश में 64 अवसर पर अंतरराष्ट्रीय श्रम संगठन के महोत्सव आयोजित किये जा चुके हैं। श्री सोमाविया से अपनी बातचीत में उन्होंने श्रम मंत्रालय के मामले में देश की नीति का खुलासा किया। उन्होंने बताया कि भारत अब तक अंतरराष्ट्रीय श्रम संगठन की 38 संधियों को अनुमोदित कर चुका है।

## LA NACIÓN

(Argentina, 19.3.2000)

### Cambia el trabajo periodístico

GINEBRA (OIT).- La revolución on line en los medios de comunicación y la industria del ocio están cambiando el modo de trabajo de los periodistas. Según los resultados de un informe elaborado por la OIT, la tecnología de la información y las comunicaciones está equilibrando la balanza entre personal fijo y freelance en las redacciones. Además, el informe muestra que el periodismo está proporcionando cada vez más oportunidades profesionales a las mujeres, que se encuentran entre los primeros beneficiarios del auge de un nuevo mercado de trabajo en los medios de comunicación.

En el Reino Unido, según el informe, "hay más mujeres periodistas que nunca". En España, a pesar de que se registró un descenso en la fuerza laboral en los diarios de un 15% entre 1992 y 1994, "el porcentaje de perso-

nal dedicado a la redacción ha subido de 37 a 46% y la proporción de mujeres aumentó de 27 a 29,5 por ciento".

Riesgos y oportunidades

El exceso de información parece haberse convertido en un riesgo profesional para los periodistas a tiempo completo y el correo electrónico es el principal culpable, dada la gran cantidad de mensajes que se reciben en los buzones electrónicos y el flujo constante de datos, comunicados de prensa, publicaciones en la Red, informes internos y cartas de lectores.

El informe señala, además, que la inmensa mayoría de los periodistas en los países industrializados tiene acceso a Internet, un medio que apenas existía hace una década.

A pesar de que el crecimiento de Internet y la proliferación de herra-



# LE FIGARO économie

(France, 13.3.2000)

## Le retour des grandes migrations

« La mondialisation entraîne une intensification notable des flux migratoires. » L'Organisation internationale du travail (OIT) constate, dans un rapport publié récemment à Genève, que le nombre de migrants est en constante augmentation. Ils sont aujourd'hui plus de 120 millions.

La libéralisation des échanges et ses retombées économiques, loin de fixer les populations des pays pauvres, a pour effet, dit l'étude de l'OIT, de les inciter à quitter leur région d'origine pour trouver un travail à l'étranger. L'ouverture des marchés et les subventions aux exportations, accordées notamment par l'Union européenne, pèsent lourdement sur la production et la main-d'œuvre agricoles des pays en développement.

## The Pakistan Times

(Pakistan, 15.3.2000)

## Immigrants face hurdles in getting jobs: ILO

ISLAMABAD: A study just released by the United Nations International Labour Organization (ILO) found that immigrant workers and their families in the industrialized world faced "significant and disturbing levels of discrimination in access to employment."

At least one-third of all advertised vacancies were effectively closed to applicants from ethnic minority groups because of discrimination, ILO said in a statement announcing the release of the study, which was conducted in several Western European countries.

According to the report, "overall discrimination rates of up to 35% were not uncommon," which meant that at least one in every three job applications turned in by migrant or minority candidates met with discrimination.

The discrimination was strongest at the outset of the hiring process, with large numbers of "test" applicants — usually a young male with a foreign sounding name — being denied the possibility of even presenting credentials to prospective employers.—NNI

# THE HINDU

(Inde, 2.3.2000)

## 'Globalisation will increase migration pressures'

By Our Special Correspondent

NEW DELHI, MARCH 1. Contrary to reducing international migration flows by moving products instead of people, globalisation will give rise to increased migration pressures in the years to come, according to a new book published by the International Labour Organisation (ILO).

The book titled "Workers without frontiers — the impact of globalisation on international migration" argues that the flow of goods and capital between rich and poor countries will not be large enough to offset the needs for employment in poorer countries. Instead the social disruption caused by economic restructuring is likely to shake more people loose from their communities and encourage them to look abroad for work.

# THE NATION

(Thailande, 2.3.2000)

## Mass migration of labour to continue

THANA POOPAT The Nation

MASS movements of migrant workers from poorer to richer countries will continue to rise sharply in the coming decades as promises of globalisation, particularly flows of trade and investment, have largely eluded low-income economies, says a new book published by the International Labour Organisation (ILO).

The book, "Workers Without Frontiers - The Impact of Globalisation on International Migration", says the total

number of migrant workers worldwide is currently over 120 million - a huge increase from 76 million in 1965 - and will continue to grow rapidly.

"Between 1985 and 2025, the labour force of low-income countries is set to grow from 1.4 billion to 2.2 billion," says the book's author Peter Stalker. "Neither trade nor investment at their current levels will be at a sufficient level to absorb this expansion."

An ILO analysis of current migration patterns in 162 countries showed

# The Washington Post

(Nations Unies, 7.3.2000)

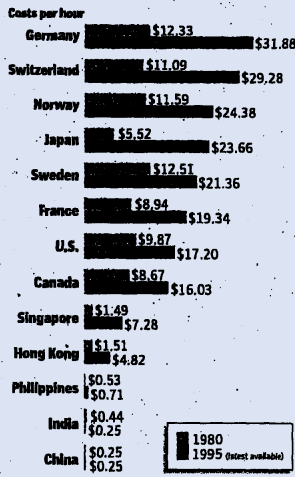
## Migrant Workers Make More Passages of Hope

By KENNETH DOWNEY CALMISTAY Washington Post Staff Writer

A multinational company continues moving its operations across borders in search of cheaper labor, reduced numbers of workers are moving in the opposite direction in search of better pay and higher standards of living, a new report on global migration patterns has found. A review of recent census reports from 162 countries determined there are about 120 million migrants in the world now, including some religious fleeing war or famine who don't return to their homelands. That number is up from 76 million in 1965 and is expected to grow, the report said. The swell of migration is creating a new \$6 billion-a-year industry—human trafficking—as workers from poor countries pay brokers for false documents or to smuggle them into more desirable countries. "Workers Without Frontiers: The Impact of Globalisation on International Migration" was issued last week by the International Labour Organization, a United Nations agency based in Geneva. The biggest reason for immigrants is a better economic life, author Peter Stalker found.

See WORKERS, F13, Col. 1

## Labor costs for manufacturing—where many immigrants are employed—are highest in European countries and lowest in Asia. China's costs have remained flat for many years.



SOURCES: Morgan Stanley, International Labor Organization

# Les Echos

## La mondialisation va intensifier l'immigration vers les pays riches, selon l'OIT

Loin de réduire les flux migratoires, la mondialisation va provoquer leur intensification au XXI<sup>e</sup> siècle, car les mouvements de capitaux vers les pays pauvres n'y créent pas assez d'emplois, affirme l'Organisation mondiale du Travail (OIT) dans un ouvrage publié hier (1). Le nombre de migrants est estimé dans le monde à plus de 120 millions de personnes selon l'OIT, soit 75 millions de plus qu'en 1965. « La désintégration des sociétés, causée par les restructurations économiques, poussera davantage de personnes hors de leur communautés d'origine à chercher du travail à l'étranger », estime l'Organisation internationale. Parallèlement, « les mouvements de biens et de capitaux entre pays riches et pauvres ne sont pas suffisamment importants pour compenser la pénurie d'emplois dans les pays pauvres ».

(France, 2.3.2000)

# EL PAIS

DIARIO INDEPENDIENTE DE LA MANANA

(Espagne, 9.3.2000)

## Un tercio de los inmigrantes legales de España sufre el rechazo xenofobo al buscar trabajo

Un informe de la OIT denuncia la grave discriminación laboral contra los extranjeros

LUIS VAZQUEZ / MIGUEL BAYON Gieches / Madrid El 36% de los trabajadores extranjeros que residen legalmente en España son rechazados por las empresas debido a su origen, según un informe de la Organización Internacional del Trabajo (OIT) presentado ayer en Gieches. El colectivo más

discriminado es el de los marroquíes, de los que una cuarta parte son rechazados antes incluso de presentar formalmente su demanda de empleo. La discriminación es más grave en la industria y en el sector servicios, hostelería incluida, que en actividades como la construcción.

El grado de rechazo injustificado a los inmigrantes legales difiere entre provincias. Los cotizados más altos se alcanzan en Barcelona y Málaga, donde casi un 50% de los trabajadores extranjeros son rechazados por las empresas de forma discriminatoria. La cifra es menor en Madrid, con un 28% de rechazo. El informe de la OIT se ha centrado en cuatro países europeos. Los porcentajes de discriminación laboral de los inmigrantes legales, según los anteriores criterios, son los siguientes: 20% en Alemania, 32% en

Bélgica, 34% en España y 40% en Holanda. Los expertos de la OIT basan sus conclusiones en un seguimiento de las ofertas de empleo aparecidas en los medios de comunicación, y en cómo las empresas tramitaban las solicitudes de los demandantes extranjeros, en comparación con las de los autóctonos. La mayoría de los casos de discriminación se dan en la primera fase del proceso de selección. Por ejemplo, en España, al 25% de los marroquíes ni siquiera se les permitió presentar formalmente su solicitud.

# Daily News

(Sri Lanka, 22.3.2000)

## ILO: Globalisation likely to increase migration pressures

GENEVA, Thursday (AFP)

The globalization of the world economy will intensify migration in the 21st century as the free flow of goods and capital worsens income inequalities and shakes up traditional labor markets, according to a study released Thursday by the International Labour Office (ILO).

The report said the increased trade and investment fueled by globalization will not be enough to offset the need for jobs in poorer countries.

Instead, social disruption sparked by economic restructuring is likely to shake more people loose from their communities and lead them to look abroad for work, said the author of the report, Peter Stalker.

Entitled "Workers without Frontiers - The Impact of Globalisation on International Migration," the ILO report puts the current number of migrants around the world at more than 120 million and predicts the figure will grow.

"Most predictions point to a much higher scale of labor mobility in the 21st century," said the director of ILO employment strategy, Werner Sengenberger, in a foreword to the report.

# TRIBUNE DE GENÈVE

(Suisse, 9.3.2000)

## BIT

### Un tiers des travailleurs étrangers discriminés

Selon une étude du Bureau international du travail (BIT), un tiers des travailleurs étrangers sont confrontés en Europe à des discriminations au niveau de l'emploi. Leur candidature est écartée en raison de leur origine. Selon l'étude, réalisée en Belgique, en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas, les discriminations sont fréquentes dans le secteur des services, où le contact avec le client est le plus important. Les migrants sont concentrés dans l'industrie manufacturière, avec des salaires plus bas.

# Herald Tribune

(Nations Unies, 25-26.3.2000)

## International Labor Organization Regains Favor

New York Times Service

GENEVA — Marginalized by decades of obscure work and a lack of enforcement power, the International Labor Organization has recently gained some renewed prominence for a possible future role in helping to police the way nations protect workers' rights.

In the rush of public concern over globalization, the organization, a United Nations specialized agency, has found that its work to promote basic labor rights in all countries is suddenly relevant. Part of the reason is a debate in both the rich and poor nations over whether minimum labor standards can or should be linked to trade. And unions are pressing for stronger worker protection in global trade pacts, an idea resisted by developing countries.

# الشرق

## العمل الدولية تطلب 20 مليون دولار لخلق فرص عمل في الضفة وغزة

وجبهة منظمة العمل الدولية أمس مساء الخميس 20 مليون دولار لتمويل برنامج يمتد على ثلاث سنوات بهدف لخلق فرص عمل في المقاطعات المحتلة في الضفة الغربية وقطاع غزة.

عظمت منظمة العمل الدولية التي يرأسها مديرها العام السيد جيمس ستالكر في تقريره الأخير، وتنبه على ما سيحدثه العولمة العالمية التي لا تراعي التباينات الاجتماعية في كادون الكادسي الماضي "من الأبطال الناصري (القضبان) بخلق مستويات الخبز الذي يعمها بشكل شهير وهو ينقسم ضجة غير متوقاة الأيدي ونومته البهيم.

ولكن التفسير الذي أن العولمة العالمية التي تنمو على سبيلها متباين على هذا النمط هذه التباين وما يزيد عن مليوني عام 2000 وأنها "البحر خلق 20 مليون فرصة عمل جديدة بسهولة لتتطور الصالحين الجبهة الذين يفتقون إلى بعض العمل قبل البدء. "مجلسي المسوق العالمي للقطاع".

وفي مقابلة عام 1999، كانت نسبة البطالة 26 في الضفة الغربية والقطاع من 26 في قطاع غزة.

والقطاع متشرد بشكل خاص بين النشيان وحسوسا الخدمات حيث تبلغ نسبة البطالة 42 بين الراعي الخروخ الصالحين ما بين 20 و 26 عاما والباقي بين الجنين من العمر نسبه.

وتوصى ببرنامج لادام المتكاملة للاندماج التي خلق فرص عمل التي تشمل برنامج في مجالات جديدة، كالخدمات الصحية والتعليم والبناء والصناعة والتمهيد المهنية.

# Business Line

Financial Daily from THE HINDU group of publications on indiaserver.com Tuesday, April 11, 2000

## ILO cracks the whip (Inde, 11.4.2000)

For the first time in its 80-year history, the International Labour Organisation, under Mr. Juan Somavia, has set the stage to isolate Myanmar for not abiding by the Forced Labour Convention (No. 29), which Yangon ratified in 1955, writes Ranabir Ray Choudhury.

NO INTERNATIONAL agency \_ particularly one in the UN family \_ is worth its salt if it cannot impose its collective will (that is, of its members) on recalcitrant members which make a virtue out of their unwillingness to observe multilateral norms agreed to by the international community. Seen from this point of view, the International Labour Organisation's recent move to "set in motion a discussion" at its June conference on the issue of Myanmar's observing the ILO's conventions to ban "forced or compulsory labour" assumes importance because it could initiate a process of ILO action unprecedented in the organisation's 80-year history.

L'OIT a besoin de 20 millions de dollars pour créer des emplois en Cisjordanie et à Gaza.

# Liberation

(France, 29.3.2000)

## Travail forcé en Birmanie

La junte birmane n'a pas observé les recommandations de la commission d'enquête de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour mettre fin au travail forcé qui sévit sur une grande échelle en Birmanie, selon un rapport de l'OIT. La commission avait demandé il y a deux ans la fin du travail forcé en Birmanie. (D'après AFP)

# 新毎日

## Mainichi Shimbun

(Japon, 29.3.2000)  
L'OIT applique des sanctions plus sévères contre le Myanmar où perdure le travail forcé.

「ジュネーブ28日福原直樹ミャンマーの強制労働問題を討議していた国際労働機関（ILO）は28日、これを受けてILOの調査委員会は1988年強制労働の停止や関係者の処罰を求める勧告を行ったほか、昨年6月にはILOが同国への技術協力を止め、同国をILO関係会議に招待しないうえに、ILO関係者によるILO関係者による、今回の理事会で「同国が問題を無視し続けている」ため、今年6月の総会でより具体的な制裁措置を討議する方針。

ミャンマーではこれまでILO関係者による、今回の理事会で「同国が問題を無視し続けている」ため、今年6月の総会でより具体的な制裁措置を討議する方針。

「ILO強制労働、改善なく」

ジュネーブ28日福原直樹ミャンマーの強制労働問題を討議していた国際労働機関（ILO）は28日、これを受けてILOの調査委員会は1988年強制労働の停止や関係者の処罰を求める勧告を行ったほか、昨年6月にはILOが同国への技術協力を止め、同国をILO関係会議に招待しないうえに、ILO関係者による、今回の理事会で「同国が問題を無視し続けている」ため、今年6月の総会でより具体的な制裁措置を討議する方針。

# Médiathèque

## À lire

■ **Programmes d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre – HIMO : Politiques et pratiques du travail**, David Tadjman et Jan de Veen, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-211034-X.

Ce guide présente l'expérience actuelle concernant la manière dont sont traitées les questions d'emploi et de travail dans les programmes d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre. Il indique comment des progrès pourraient être réalisés en matière de normes et de conditions d'emploi et de travail avec la participation des partenaires sociaux. Des sections distinctes contiennent des recommandations pour les ministres chargés des travaux publics, du travail et de l'emploi, et pour les organisations de travailleurs et d'employeurs.

■ **Social Health insurance**, *Social Security Series No. 5/2000*. ISBN 92-2-110738-8. 16 francs suisses.

Ce manuel passe en revue les régimes publics d'assurance maladie, l'évolution des politiques sanitaires et les questions de faisabilité. Y sont analysés les particularités conceptuelles des régimes d'assurance maladie, les prestations de santé, le financement, les coûts et le mode d'organisation ainsi que l'information opérationnelle et stratégique nécessaire.

■ **Workers without Frontiers : The Impact of globalisation on international migration**. Peter Stalker, 2000.

ISBN 92-2-110854-6. 30 francs suisses.

Cet ouvrage, qui propose une très intéressante évaluation d'une question complexe et controversée, réunit l'information la plus récente sur les migrations internationales et la mondialisation. Il met en évidence l'articulation entre les migrations et les mouvements de biens et de capitaux et leur étroite relation avec l'évolution des facteurs sociaux et économiques. Souvent, le débat relatif à la mondialisation ne tient pas compte des migrations internationales ou ne les traite que comme catégorie résiduelle. Ce travail permet de remettre les choses à leur place en montrant comment la convergence économique peut faire diminuer la pression migratoire ou comment des années de crise économique peuvent déclencher de nouveaux flux migratoires. (Voir également page 4)

■ **ABC of women workers' rights and gender equality**, BIT, Genève, 2000. ISBN 92-2-110844-9. 20 francs suisses.

Depuis une dizaine d'années, les questions des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes retiennent de plus en plus l'attention, aussi bien à l'échelon national qu'au sein de la communauté internationale. Pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du travail, des normes interna-

tionales du travail et des législations nationales ont été adoptées sur de nombreuses questions liées à cette question. Or, bien souvent, les travailleurs ne connaissent pas les droits que leur garantissent ces textes.

Ce guide vient combler une telle lacune. Il explique quelles obligations sont imposées aux États ou aux employeurs en matière d'égalité entre les sexes et quels droits correspondants sont reconnus aux travailleurs dans les conventions et recommandations de l'OIT. On y trouve une information sur le harcèlement sexuel, les femmes et le développement, le plafond de verre, etc. Sont également présentés la prise en compte de la problématique hommes-femmes et son évolution, les principes et les droits fondamentaux au travail, la mondialisation, les zones franches d'exportation, le travail à temps partiel et les travailleurs ayant des responsabilités familiales.

■ **Éducation ouvrière 1999/3, n° 116. Les syndicats dans le secteur non structuré : quelques repères**, publié en anglais, français et espagnol par le Bureau des activités pour les travailleurs, BIT, Genève.

Au cours de ces dernières décennies, le secteur non structuré, au lieu de disparaître au fur et à mesure que se développait l'économie moderne, a au con-

traire pris de l'ampleur dans la majorité des pays en développement. Parallèlement, le marché du travail des pays industrialisés s'est progressivement réorganisé pour aboutir à des formes d'emploi nouvelles et plus précaires et à des baisses de revenu dans les secteurs traditionnels de l'économie.

Face à ce phénomène, les organisations syndicales ont tenté d'organiser les travailleurs du secteur non structuré et ont recherché des moyens de faire participer l'ensemble de la société aux efforts qu'ils déployaient dans ce sens.

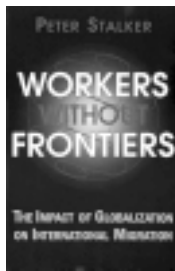
Le Bureau des activités pour les travailleurs du BIT a consacré une livraison de son bulletin trimestriel, «Éducation ouvrière», à l'analyse de l'action des syndicats en faveur des travailleurs de ce secteur, réalisée à partir de neuf études nationales dans lesquelles sont représentées les quatre grandes régions du monde : Afrique, Asie, Europe et Amérique latine.

Ce numéro de 166 pages, qui reflète l'un des grands axes de travail du Bureau des activités pour les travailleurs, constitue un excellent document de référence pour tous ceux qui, dans les milieux syndicaux ou universitaires, s'intéressent au secteur non structuré.

■ **Revue internationale de sécurité sociale**, vol. 53, n° 2, avril-juin, AISS, Genève, 2000. ISSN 0379-0312

Les articles de Stanford G. Ross et Monika Queisser reviennent sur le thème du numéro précédent, à savoir la réforme des régimes de retraite.

Examinant la doctrine et la pratique en vigueur dans ce domaine, Ross présente le débat concernant les manières les plus appropriées de procurer un revenu de retraite aux citoyens et analyse les principales interpré-



tations données aux résultats obtenus dans différents pays du monde entier. D'après lui, la question n'est pas la politique économique ou sociale mais la culture politique. Il s'agit de savoir comment bâtir un régime de retraite en fonction de la situation économique, sociale et politique d'un pays.

Queisser fait observer que les organisations internationales qui s'occupent de la politique des retraites ont beaucoup réfléchi ces dernières années aux recommandations à formuler en vue de la réforme, mais sur la base de conceptions différentes. Comparant les positions de l'OIT, de l'AISS, de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE, elle constate qu'un débat extrêmement idéologique a progressivement cédé le pas à la coordination et à la coopération, passant selon ses propres termes «de la critique à la convergence».

On trouvera également dans ce numéro le tour d'horizon habituel des derniers ouvrages publiés sur le thème de la sécurité sociale, un exposé de Abdellah Boudahrain sur la fragilité de la protection sociale des travailleurs maghrébins immigrés en Europe occidentale et dans les États du Golfe ainsi qu'un texte de David M. Dror tentant de mesurer l'influence des différences théoriques entre assurance maladie privée et publique sur les réformes de la santé dans différents pays industrialisés.

*Pour tout renseignement :*  
[www.issa.int](http://www.issa.int) («Publications»)  
Les abonnés reçoivent à titre gracieux Tendances en sécurité sociale. Abonnement annuel: 70 francs suisses; prix par numéro: 25 francs suisses.

*Commandes:* Peter Lang SA, Éditions scientifiques européennes, Jupiterstr. 15, B.P. 277, CH-3000 Berne 15, Suisse (tél. +4131/940 2121; fax +4131/940 2131; e-mail: [peterlang@access.ch](mailto:peterlang@access.ch)).

## ■ Revue internationale du Travail

Dans le domaine de l'emploi, les sujets de controverse ne manquent pas. Toutefois, ils se rapportent souvent à quelques questions récurrentes, celles de l'insécurité, de la flexibilité ou du rôle que doivent jouer les forces du marché. Dans tous les articles de ce premier numéro de l'an 2000, les auteurs cherchent à baliser les voies qui pourraient être celles de politiques sociales constructives susceptibles de favoriser l'emploi – et dans de bonnes conditions – compte tenu de la logique économique et de la mondialisation.

Pour commencer, et conformément à la ligne éditoriale de la *Revue*, favorable à la recherche multidisciplinaire, G. M. Kelly fait part de ses réflexions sur le concept de travail et la diversité de ses acceptions, culturelles, économiques ou statistiques. Dans son article «L'emploi et l'idée de travail dans la nouvelle économie mondiale» qui constitue une véritable plongée «archéologique», il conduit le lecteur des premiers écrits de la chrétienté en le faisant passer par la réforme et la conception calviniste du travail, à la «sécularisation du travail, facteur de production, dans la machine industrielle», puis à la conception marxienne qui place le travail au centre des forces économiques, enfin à la réduction du travail à l'état de marchandise. Autant de considérations qui ne sont pas sans intérêt au vu du débat contemporain sur les relations entre la morale et l'économie et sur la place du travail parmi les valeurs fondamentales. L'auteur pense qu'à long terme, «on verra sans doute mieux qu'il n'est pas possible de tout faire reposer sur l'équilibre du marché, que c'est une politique contraire aux droits et à la dignité de l'homme, une impasse». Un renouveau du concept de la communauté politique pourrait nous pousser à «couper avec l'individualisme radical [et le] règne de la cupidité».

Dans l'article intitulé «Les principes de l'OIT sur la négociation collective», Bernard Gernigon, Alberto Otero et Horacio Guido soulignent l'importance et l'actualité de la négociation collective. Au cours de la dernière décennie, les mutations spectaculaires de l'économie et des systèmes politiques n'ont pas été sans conséquence sur la forme et le mode de la négociation, mais sans rien lui ôter de sa valeur, bien au contraire. Alors que dans le monde l'insécurité gagne et que les capitaux circulent sans entraves, la protection qu'offrent aux travailleurs les conventions collectives librement négociées avec les entreprises revêt une importance primordiale. Les auteurs démontrent que l'OIT n'a pas failli en ce domaine en ce sens qu'elle a accompagné l'évolution de l'application des principes toujours actuels que sont la liberté syndicale et le droit à la négociation collective.

Ceux qui plaident pour la primauté des forces du marché mettent souvent en accusation la rigueur de la protection de l'emploi. Leur argumentation tient essentiellement à ce que la sécurité de l'emploi est une cause importante de chômage et décourage la création d'emplois. Le débat sur la question est

gravement faussé par le fait que les mesures de cette protection sont loin d'être appropriées, sujet important dont traite Giuseppe Bertola, Tito Boeri et Sandrine Cazes dans leur article «La protection de l'emploi dans les pays industrialisés: repenser les indicateurs». Le sujet peut paraître ésotérique, mais les recherches dans ce domaine ont hâtivement exploité des indicateurs simplistes et périmés, pour tout dire fort imparfaits. Si l'on ne dispose pas d'indicateurs exploitables de l'intensité de la protection de l'emploi, les recommandations politiques formulées à partir des indicateurs existants, mais médiocres, sont elles-mêmes sujettes à caution. Les auteurs montrent que «les échelles de classement de la protection de l'emploi dont on dispose sont trop imparfaites et imprécises pour éclairer le débat sur la réforme de la protection de l'emploi et ne peuvent pas être utilisées comme moyen de contrôle des réformes de structures engagées sur le marché du travail». Sans doute est-il nécessaire de construire des indicateurs parce que la question de la flexibilité relative des marchés du travail ne peut être évitée lorsque l'on analyse et compare leurs résultats. Il en découle que des recherches sérieuses visant à mettre au point des indicateurs qui rendent compte de la complexité de la protection de l'emploi sont aujourd'hui indispensables.

Vincenzo Spiezia traite lui aussi d'un autre coupable présumé des mauvais résultats obtenus en matière d'emploi dans bien des pays industrialisés, à savoir la générosité de l'indemnisation du chômage. Dans son article «Les effets comparés des régimes d'indemnisation du chômage sur l'emploi et les salaires», il développe un plaidoyer théorique pour que l'on étudie séparément les effets de l'assistance chômage et de l'assurance chômage, montrant qu'il n'y a aucune raison pour que l'assurance chômage soit accusée d'accroître le niveau de celui-ci. Si l'aide sociale – l'assistance – est un instrument indispensable de l'équité, l'indemnisation du chômage – sous forme d'assurance – n'est pas incompatible avec un bon niveau d'emploi. Ces résultats sont d'une grande importance pratique dans l'argumentation morale en faveur d'une politique sociale en ces temps de flexibilité.

La rubrique «Livres» évoque plusieurs thèmes importants. Les notices bibliographiques rendent compte d'un plaidoyer pour la reconnaissance de biens publics à l'échelle mondiale avant de traiter de «l'organisation thérapeutique», de l'économie du travail des enfants, du travail et de la démocratie en Namibie, des images de la pauvreté, du débat sur l'emploi en France, des aides aux implantations industrielles aux États-Unis et de la situation sanitaire sur le continent américain. Suit la présentation de quinze nouvelles publications du BIT.

*Note :* Depuis le volume 138 (1999) la Revue internationale du Travail est en vente en ligne – par volume, au numéro et par article – en anglais, français et espagnol.